

L'AVENIR DU NORD

1897-1932

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-CINQ ANS.

1897-1932

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2. par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Q.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST.

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT.

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.

TRENTE-SIXIEME ANNEE; NUMERO 49.

VENDREDI, 9 DECEMBRE 1932.

POUR LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Si la Société des Nations n'avait, pour l'encourager dans son oeuvre, que les approbations de certains de nos journalistes, elle serait vraiment fort à plaindre. On lit chaque jour à son sujet, à propos de tout et de rien, quelque allusion railleuse, quelque attaque détournée, quand ce n'est pas une diatribe violente. Il faut avouer que ses adversaires parlent plus fort que ses amis, ce qui n'implique pas qu'ils voient plus clair. Mais si ceux-ci se taisent tout-à-fait, on finira par croire qu'ils ont cessé d'être ou qu'ils renoncent à sa défense. Les remarques suivantes voudraient empêcher cette erreur. Il y a, en fait, des millions d'esprits qui chérissent les grands principes sur lesquels cette oeuvre repose et qui jugent son action bienfaisante. Je ne rallie à eux. J'admets qu'on signale ses défauts, ses accomplissements incomplets, que tout le monde peut voir; mais l'hostilité par système, les reproches excessifs, injustes, soulevés à son encontre, heurtent nos meilleures aspirations. Je voudrais expliquer pourquoi.

On dirait, à lire ces critiques, que leurs auteurs répugnent d'avance à tout ce qui contrecarre la liberté qu'ont les peuples de se massacrer les uns les autres. Cela leur semble un droit primordial, que seuls des utopistes inconscients peuvent songer à éliminer de la terre. Ce droit se base, d'après eux, sur la "nature humaine", qui, étant ce qu'elle est, nous porte nécessairement à nous entre-dévoiler et à nous détruire. Si nous avons des poings et des ongles, c'est pour les employer à quelque chose, n'est-ce pas? Et si nous sommes nés égoïstes, avides du bien d'autrui, prêts à opprimer les plus faibles, c'est donc que ces instincts doivent s'exercer à l'occasion. Et si l'homme a inventé des canons, des tanks, des grenades, des gaz empoisonnés, peut-on faire que ces fruits du génie humain restent à s'atrophier, inutiles? Il y aura toujours des guerres, pour quoi encore? Parce qu'il y en a toujours eu. Cela semble de soi une démonstration sans réplique. Vouloir qu'il n'y en ait plus est donc ridicule; mais tenter sérieusement de les enrayer, mettre en commun des idées, des efforts, pour mater les rages carnassières de l'espèce, cela devient insupportable et doit être promptement aboli.

Or, grâces à ces négations, ces attaques obliques ou directes; vous y découvrez, sous la critique d'une institution, deux prémisses plus fondamentales qui relèvent d'une philosophie: un fatalisme qui désespère du progrès moral et veut qu'on cesse de le poursuivre, — et la conviction que la guerre, en somme, a du bon et mérite qu'on la conserve. Comment expliquer autrement ces continuelles ironies à l'égard des "réviseurs", des "idéalistes" qui croient que l'homme un jour abjurera sa barbarie et en viendra à régler ses disputes par d'autres voies que par le sang? Et comment, dans des cas concrets, expliquer ces défenses d'agressions brutales, d'expansion aux dépens d'autrui, de conquêtes habillées d'excuses hypocrites, comme un tout récent exemple le démontre?

Évidemment ces sceptiques s'en tiennent à la déprimante maxime: *Quod fuit, id est quod futurum est*, et flirtent même avec cette autre: *Qui a la force a le droit*. Ce n'est pas seulement la nature humaine qui est immuable, à leur sens, ce sont ses vices, ses tares, ses appétits voraces et cruels. Ils ne songent pas que cette doctrine nous voue à l'inertie la plus dégradante, coupe à la société tout espoir d'ascension morale. Ils oublient les progrès déjà accomplis au cours de longs siècles dans l'âme collective: l'évolution qui l'a conduite, de la mentalité de l'homme quadrupède, aux notions d'ordre, de justice, d'amour au moins relative, qui inspirent ses moeurs présentes et peuvent indéfiniment s'affaiblir; dont la plus récente tome est précisément l'ostentation dont elle veut frapper la violence entre les peuples. Ils devraient, pour être logiques, condamner également le christianisme et le considérer comme une utopie de perfection encore plus haute, plus difficile, — idéalisme, s'il en fut jamais, qui est aussi un pacifisme.

Quant à l'utilité, aux "bienfaits" de la guerre, comment oser les soutenir au lendemain du cataclysme qui a failli engloutir le monde et qui l'étoffe encore de nos poids? De cette bocherie de millions d'humains tués les uns sur les autres sans savoir pourquoi, s'égorgeant à l'aveugle sans même se haïr? De ces ruines sociales qui, après dix-huit ans, nous poursuivent encore, remplissent nos rues de leurs victimes? Jamais la guerre ne s'est montrée sous un aspect plus repoussant, dans un rôle plus unique, plus destructeur. Beau temps, ce vé-

rité, pour s'en faire les apôtres et pour chercher quelle que mouvement qui la combattent!

La Société des Nations, avec tous ses tâtonnements, toutes ses impérities, est le plus important de ces mouvements, et c'est même le seul qui compte. Elle donne un corps et des organes à l'un des souffles les plus généreux que connaisse l'histoire. Et d'ailleurs elle repose sur un élémentaire bon sens, sur la nécessité de prévenir des catastrophes dont chacune sera pire que la précédente et auxquelles la civilisation ne pourrait survivre. Son but n'a rien d'une utopie dès lors que les nations elles-mêmes s'unissent pour le vouloir et s'organisent pour y marcher. Un pacte abolissant la guerre n'a rien de plus absurde que le pacte déjà conclu par lequel les bagarres privées sont interdites aux citoyens ou, quand elles se déclarent, sont promptement arrêtées par les gendarmes. C'est le même pacte sur une plus vaste échelle: et de même que le gendarme empêche au moins quatre-vingt-dix pour cent des coups de poing probables et coupe court au reste, il est très concevable qu'un "plus grand" "gardien de la paix" puisse l'imposer aux peuples par sa présence autorisée, par la force morale qu'il exerce, au besoin par des coercitions effectives. Il suffit pour cela que les intéressés s'éveillent au signe de la raison, au respect mutuel des droits, au sens de leur fraternité raciale, et se liguent pour leur maintien. Et cela, n'en déplaise aux pessimistes, c'est aussi la "nature humaine". L'autre "nature" pourra en souffrir, mais pas plus que celle des bandits qu'on empêche de voler et d'assassiner. Qui empêche un esprit sérieux de partager un idéalisme aussi raisonnable et aussi pratique?

Que la Société des Nations n'ait pas atteint d'emblée toutes ces nobles fins; qu'elle n'ait pas, après dix-huit ans, rendu définitive la paix universelle que le monde attend depuis deux fois dix-huit siècles, il faut être naïf pour s'en étonner. Un mouvement de cette nouveauté, de cette ampleur, si au-dessus des traditions et des routines, doit heurter à l'abord des inerties, des défiantes qui ne cèdent qu'au temps et à la constance dans l'effort. Il est fatal que les anciens, égoïstes soient lents à périr et s'effarent devant des renoncements imprévus.

Les vieux nationalismes regimberaient à la solidarité commune. Mais le fait même que la Société dure démontre que ses membres gardent son but intact et persistent à la poursuivre. On lui reproche de tant discourir. "Oh! mentent, dit-on, toutes ces palabres!" Mais discourir, c'est penser d'abord. C'est discuter des faits, c'est échanger des points de vue. Songez à tous les mots qu'il faut pour calmer deux individus: il en faut davantage pour réconcilier deux peuples. Et puis tant qu'on discute, notez-le bien, on ne se bat pas. La Société, par ses discours, a déjà apaisé de graves conflits: entre l'Italie et la Grèce, entre la Pologne et la Lituanie, entre la Finlande et la Suède, entre l'Allemagne et la Pologne, entre la Grande-Bretagne et la Turquie, et maints autres. Elle a même, récemment, arrêté le Japon à Shanghai. Elle s'est montrée parfois hésitante, timide; mais elle n'a pas sanctionné l'injustice; et ses précautions s'expliquaient par la limite encore incertaine de ses pouvoirs, par l'espoir d'un succès meilleur au moyen de la persuasion. Après tout, ce n'est pas le rôle d'un médiateur d'aller tonnant, cassant les vitres. S'il vient un temps où il faille parler haut, qu'on nous autorise à prédire qu'on ne le fera pas?

On l'accuse d'être aux mains de cinq ou six nations qui la dominent. Mais ces nations, grâce à elle, discutent leurs problèmes, examinent leurs causes de conflits, et, malgré leurs intérêts parfois divergents, ne cessent de rechercher des formules d'accord stable qui s'étendent au monde entier. Elles ont conclu des traités de désarmement; elles en projettent d'autres, et ne erions pas avant le temps à leur faillite. Elles ont fait faire un pas immense à ce désarmement moral qui suppose le pardon des injures passées et qui ramènera la bienveillance et la confiance entre des ennemis d'hier. Est-ce que tout cela mérite le mépris? Quelle manie est-ce là de refuser à ce bel élan le temps de s'affirmer; de le juger a priori inepte et inutile; d'exhorter même notre pays à s'en séparer? Quel sens plausible à cette antipathie pour le rapprochement des peuples, et pour les palabres, même trop longues, entreprises dans ce but?

Tout cela s'est fait jusqu'ici, non seulement sans aucun mal, mais avec quelque résultat pour la paix et pour la justice. Encore une fois, est-ce à la paix même qu'on en veut? On

LE ROYAUME DE DIEU D'ABORD

(Ec. it pour L'AVENIR DU NORD)

Si la société doit nous sommes les membres au Canada comme ailleurs — je veux dire ce monde tel qu'il est au temps où nous vivons — est bien malade de la fameuse crise qui sévit partout, les experts ou les médecins ne font pas défaut, qui s'offrent à nous soigner. Hommes d'Eglise et hommes d'Etat, politiques et financiers, discoursants et conférenciers, journalistes et revuistes, et même les femmes aussi bien que les hommes, tous s'agitent sur les malheurs ou les mésaventures économiques qui nous affligent et nous supplient de revenir aux saines traditions de jadis, à la vie rurale, au bon sens, à l'économie, à la modération, à la justice et à la charité.

Hier, c'était à Québec M. Henri Bourassa, ces semaines dernières, c'était à Ottawa M. Athanas David ou M. Joseph Rainville, deux "honora-bles" de camps politiques opposés, ce sont encore les "propos" économiques de M. Edouard Montpetit ou de M. Arthur Saint-Pierre, de l'Université de Montréal, ou bien les leçons magistrales de Mgr Paquet et du Père Archambault, à l'École des Sciences Sociales de Québec, c'est plus d'un livre récent également — dont le roman, si peu roman, de l'abbé Lionel Groulx, *An Cap Blomidon*... pour qui ne pas ajouter, ce sont, de même, les articles de J. E. P. ou de Pierre Aubut, dans notre *Avenir du Nord*... qui, tous, avec des variantes, nous adjurent de profiter de la cruelle leçon de la crise et de revenir en somme à plus de simplicité dans notre vie de chaque jour, à moins d'extravagances de toutes sortes, mieux encore, à la doctrine de l'Évangile; "Cherchez d'abord le royaume de Dieu et le reste vous sera donné par surcroît." A qui donc faut-il aller, si ce n'est, comme les apôtres autrefois en déresse, au Seigneur Dieu, toujours bon et tout-puissant, c'est-à-dire en pratique à son Eglise, pour qu'elle nous réapprenne à vivre notre foi chrétienne?

"A vrai dire, écrivait l'autre jour l'abbé Thellier de Pomeville (*La Croix de Paris*, 10 novembre), dans notre Eglise militante, il n'y a jamais de vacance. Même avec un effort acharné, nous n'aurons pas encore épuisé à la fin du monde notre programme complet de civilisation chrétienne. Chaque génération s'emploie à le réaliser un peu plus, et d'un siècle à l'autre, le travail éternel continue sans relâche. Cependant, il y a des heures où il doit se faire plus intensif pour regagner le temps perdu aux heures précédentes où il s'était ralenti. Nous sortons d'une de ces périodes fâcheuses..." M. de Pomeville parlait pour la France et pour les pays de l'Europe sans doute. Mais, n'est-ce pas vrai, pour nous aussi, en Amérique et au Canada? Où donc trouverions-nous la formule ou l'élément de résurrection et de vie?

"Dieu a donné à son Eglise, poursuivait l'éloquent abbé que je cite, pour la retirer à temps de cet engourdissement mortel — lisez de cette crise qui nous accable — un principe inépuisable d'activité qui peut toujours lui rendre l'allure conquérante de ses premiers jours: c'est la papauté... Périodiquement, le pasteur su-

s'en défend, mais suggère-t-on, pour créer la paix, d'autres outils, d'autres méthodes? S'imagine-t-on que les vieilles diplomaties, responsables de toutes les guerres, vont suffire maintenant à les exterminer? Répudier l'effort présent, c'est équivalentement renoncer à tout autre et se résigner à jamais à traîner dans les vieilles ornières. Alors est-ce le progrès qu'on déclare impossible? Il est heureux que l'univers ne partage ni ce désespoir ni ces persévérances combattives.

Cinquante-quatre nations, grandes, moyennes, petites, s'acharnent encore à penser qu'il y a autre chose que la rapacité, le mépris, dans la nature humaine, et autre chose que des machines dans le progrès. Ce serait même une illusion qu'il vaudrait mieux la leur laisser. Mais il faut avoir plus de foi. Il faut croire que l'esprit humain, qui s'asservit toute la nature, peut trouver le secret de régir la sienne propre et atteindre au moins à ce raffinement que tous les animaux connaissent: ne pas dévorer sa propre espèce. Ne nous figurons pas que les groupements d'hommes soient nécessairement pires que les individus, que vous et moi, que tous les gens paisibles qui n'ont jamais tué personne, qui s'adressent à des juges dans leurs disputes, et qui forment, grâce à Dieu, les neuf-dixièmes du genre humain.

Louis DANTIN

DEUX PECCADILLES DE M. ALBERT PELLETIER

M. Albert Pelletier, à qui ses occupations professionnelles laissent quelques loisirs, veut bien consacrer ses heures libres à notre avancement littéraire. Notre gratitude lui en est acquise. Depuis son avènement à la critique officielle, nos lettres brillent d'un éclat tout nouveau. Il est vrai qu'on le disente. Le contraire nous étonnerait. La Force n'a cure des acceptations ternes. Il lui suffit de s'imposer. M. Pelletier s'impose.

Nous ne voudrions cependant pas que, dans un moment d'humeur ou de maussaderie (quel grand homme y échappé?), M. Pelletier nous révélat de petites faiblesses propres à ébréler l'admiration que nous lui vouons. Grâce à Dieu, les errements que nous allons signaler ne sapent guère l'infailibilité littéraire de M. Pelletier. Nous y voyons plutôt la fatigue — très humaine, ne l'oublions pas — d'une vertu qui s'essouffle et qui a besoin de repos pour poursuivre sa route.

Le 4 décembre 1931, dans un article sur "Gloses critiques", de Louis Dantin, M. Pelletier débutait ainsi: "Ce que vous direz de mon livre me fera plaisir si c'est élogieux, si bien parée d'airs d'indépendance qu'on la puisse supposer, révèle un déplorable état de conscience littéraire. Elle veut dire: Il n'y a pas lieu que ni vous ni moi accomplissions notre besogne d'hommes de lettres; votre sincérité d'écrivain et votre honnêteté envers le public importent moins que ma propre gloire; j'ai l'esprit fermé à tout sauf au progrès de ma vanité."

Or la petite phrase que M. Pelletier commente ainsi n'est en somme que la première partie d'une autre phrase que, par fatigue sans doute, M. Pelletier a omis de lire ou de citer jusqu'au bout. Voici ce que lui avait écrit Louis Dantin:

Ce que vous direz de mon livre, si c'est élogieux, me fera plaisir; et si c'est le contraire, ne me fâchera pas, pourvu que ce soit modérément bien élevé.

Ne soyons pas plus sévère que de raison pour M. Pelletier. Admettons, à sa décharge, que la lettre de Dantin était en quelque sorte provocante. Il n'est pas toujours agréable de se faire dire qu'on peut être mal élevé. Que M. Pelletier ne nous ait pas confessé la piquante appréhension de Dantin à son endroit, de quelle autorité lui reprocherions-nous? Il est vrai que ses commentaires sur le petit discours qu'il prête à son correspondant paraissent, de ce fait, beaucoup moins au point! Son prestige de critique en sera-t-il diminué? Nous posons la question. Tout dépend de la façon dont on conçoit la droiture et la loyauté dans cet art difficile.

La deuxième peccadille de M. Albert Pelletier (quand donc commettra-t-il quelque bonne grosse faute?) la deuxième peccadille de M. Pelletier est autrement bénigne. Nous ne la narrons que pour ce qu'elle a d'amusant.

Tout le monde connaît "Vieux Doc". Nous nous dispenserons donc de le présenter. C'est à son propos cependant que M. Pelletier s'est montré vulnérable. Voici comment.

"Vieux Doc", qui a le défaut ou la qualité de demander parfois conseil, a soumis à deux "maîtres" le manuscrit de son dernier volume: "Quarante Ans sur le bout du Banc". Les deux experts auxquels nous faisons allusion ne sont autres que Louis Dantin et monsieur Albert Pelletier. Quels furent exactement leurs avis? Nous l'ignorons. La chose d'ailleurs importe peu. C'est dans la suite, après la publication du livre de "Vieux Doc", que l'histoire devient cocasse.

Le livre paru, M. Pelletier le tombe. Un peu plus tard, Dantin en fait l'éloge. Jusque là, rien d'anormal. Il nous est arrivé d'ailleurs, et bien avant aujourd'hui, de constater parfois, même entre gens du meilleur monde, de graves désaccords sur des questions beaucoup moins controversables.

LE PLUS CLAIR DE CES ACCORDS

La chaîne de traités inspirés à nos gouvernements par un impérialisme visionnaire est soudée. M. Bennett aura quelque période de repos relatif avant de reprendre les travaux de la session. Il a réussi la première partie de sa rude tâche.

Que ressortira-t-il ici de ces traités nouveaux? On ne sait au juste, pour ce qui a trait aux échanges inter-impériaux. Mais on le voit déjà fort bien quant à notre commerce avec les pays hors de l'Empire. Nous avons lâché ce que nous tenions, pour tenter de mieux saisir le morceau anglais. Aurions-nous fait comme le chien du fabuliste qui, ayant jeté sa proie au miroir de l'eau, pensa se noyer et n'eut à la fin ni l'ombre ni le corps?

De 1922 à 1929, notre commerce extérieur a considérablement monté. Mais c'est surtout avec les commandes des pays étrangers, — Etats-Unis, France, Italie, etc., — qu'il s'est accru. Des 623 millions et demi de gain total qu'il enregistra, pendant cette période, plus de 433 millions sont venus des pays hors de l'Empire. La hausse de notre commerce avec Londres et les Dominions ne fut, elle, que de 190 millions. Ainsi nos clients les plus prometteurs et qui achetèrent le plus chez nous, pendant ces années, c'étaient des gens auxquels l'Empire ne dit rien.

En 1931, que se passa-t-il? Tandis que nos exportations en Grande-Bretagne fléchissaient de 53 millions par rapport à 1922, nos envois aux pays étrangers montaient de 112 millions et demi, en prenant le même point de comparaison.

Et pour 1932? Notre commerce d'exportation fut de 164 millions plus bas qu'en 1922. Or les pays étrangers ne sont que pour 37 millions dans cette baisse; la Grande-Bretagne et ses Dominions, pour 127 millions.

Qu'est-ce à dire, sinon que, ces mois-ci, nous venons de sacrifier de plein gré des acheteurs qui, toutes proportions gardées, continuaient d'être de meilleurs clients que les pays d'Empire? Et nous agissons ainsi juste à l'heure où nous avons besoin de toutes nos ressources, de tous nos clients, de toutes nos commandes pour faire aller chez nous des affaires qui se en régression et que nous voudrions empêcher de glisser davantage vers le marasme.

On dira, — on le dit déjà: les pays d'Empire nous rendront vite cela. Dans six mois, un an, deux ans, nous aurons regagné de leur côté ce que nous pourrions avoir perdu ailleurs, — et il n'est pas du tout certain que nous le perdions. Réponse facile et gratuite. A un fait assez, — le maintien relatif des commandes passées au Canada par l'étranger, — oppose un fait problématique, si l'on peut dire: l'éventualité de grandes commandes des pays d'Empire. Il faut beaucoup d'optimisme, une forte dose de parti pris pour se convaincre

"Vieux Doc". Vous avez eu l'audace de louer ce que je réprochais. Donc vous vous êtes vendu. "Vieux Doc" vous a payé cinquante dollars, et vous l'avez vanté. Moi, j'ai été plus honnête: je l'ai assommé." Ce qui nous déride le plus, au fond, dans tout ceci, c'est l'enjurement du petit air ingénu que se donne M. Pelletier, dès qu'il devient modeste.

Or il est exact que "Vieux Doc", sans y être invité, a tenté de rémunérer les services professionnels de Louis Dantin, pour la révision qu'il a faite de son texte. M. Pelletier, qui a fait un travail analogue, veut-il insinuer qu'il n'a en retour rien reçu? Ou alors serait-ce qu'il a moins reçu? "Vieux Doc" aurait-il, par hasard, demandé ses conseils? Nous sommes curieux de savoir ce qui a bien pu se passer.

Quoi qu'il en soit, M. Pelletier devrait rester toujours lui-même: invulnérable et impassible. Sa renommée l'exige. Il faut parfois si peu pour compromettre une réputation. Sa dernière diatribe, si nous l'aimons moins, serait de nature à gêner l'idée que nous nous faisons de lui. S'il a bien vraiment suffi à Dantin de recevoir cinquante dollars pour dire quelque bien de "Vieux Doc", devrions-nous, nous servant de la même balance, peser le mal que M. Pelletier en dit au poids de ce qu'il n'a pas reçu? Des malins pourraient le croire. Il y aura toujours des extrémistes. Pour notre part, nous nous réservons. Nous sommes même persuadés que l'amitié de M. Pelletier pour Louis Dantin n'est pas moins vive aujourd'hui qu'elle ne l'était hier et le sera demain.

Jérôme OOGNARD

qu'il en sera ainsi, pour croire qu'à cause de ces traités, Londres ne continuera pas d'acheter hors de l'Empire les denrées, les matières premières, les marchandises dont elle a besoin et qu'elle y trouvera meilleur marché que les matières canadiennes analogues.

Pour nous, du Canada français, que nous rapporte, dès le début, cette série de traités interimpériaux? Elle nous impose une surtaxe appréciable sur tout ce que nous importons particulièrement de France et que nous ne pouvons acheter ailleurs.

Quant aux objets de luxe, — parfumerie, soieries, tissus fins, — mettons que les traités avec Londres ne surtaxent qu'une petite partie de notre public, encore que cela soit injuste, vu la qualité des produits français de ces catégories, infiniment supérieurs à tout ce qui se fabrique dans les pays d'Empire, à commencer par la Grande-Bretagne.

Encore s'il n'y avait surtaxe que sur les produits de luxe, — surtaxe qui s'ajoute aux droits de douane élevés que nous versons au fisc depuis l'abrogation du traité de commerce franco-canadien, il y a déjà plusieurs mois. Mais la pharmacie, l'outillage de laboratoires, les instruments de chirurgie, les appareils pour radiothermie, électrothérapie, radiologie, mécano-thérapie, etc., dont nos hôpitaux, nos médecins, nos chirurgiens, nos pharmaciens ont besoin, on les surtaxe alors que ce sont presque toujours les meilleurs du monde, qu'ils sont en tout cas préférables de beaucoup, au témoignage des spécialistes et des techniciens, à tout ce qui peut nous venir d'Angleterre ou des Dominions, — nous devrions écrire du Royaume-Uni seulement, car les Dominions ne produisent à peu près rien du tout dans ce domaine.

MM. Fiset et Bourassa, — ce dernier surtout, et avec une irrésistible logique, — ont insisté sur l'odieuse de cette surtaxe, odieuse signalé dès octobre dernier à nos lecteurs, sous la rubrique des lettres au "Devoir".

Il y a plus que la surtaxe sur les produits de luxe et sur l'outillage des hôpitaux. Il y a véritable exaction sur le mouvement et les échanges intellectuels entre la France et le Canada. Ne taxe-t-on pas en effet de droits exagérés les livres, revues et publications qui nous viennent de France, sont indispensables à nos études, à nos travaux, à l'instruction de nos jeunes gens, à la culture générale de notre élément?

Si cette exaction dure et se prolonge, vu l'absence d'une nouvelle entente franco-canadienne, les livres français, même les auteurs classiques et les manuels scolaires, passeront au rang d'objets de luxe, au Canada, et frappés de droits presque prohibitifs. Ces jours-ci, — exemple entre cent, — la douane nous réclame arbitrairement 70 sous de deux ouvrages qui se vendent à Paris environ \$1.25 pour les deux, — donc droit d'entrée véritable au Canada de près de 60 pour cent, alors qu'il y a trois ans cela nous aurait coûté au maximum 15 sous. Et il en est de même tout le temps, depuis plusieurs semaines.

Cette taxe du livre et de l'imprimé équivaut à un impôt abusif sur la culture de l'intelligence et sur l'instruction, au détriment de notre race. Que l'on taxe l'ouvrage canadien imprimé à l'étranger, pour la protection de l'imprimeur et du typographe canadiens, théorie admissible. Mais que cet impôt frappe des ouvrages indispensables à la perpétuation du français et de la culture française chez deux millions et plus de Canadiens, — et là-dessus le député de Labelle a justement signalé que les Canadiens de langue française ne sont pas seuls à profiter ici du livre, des ouvrages, de la culture de France, — cela reste inadmissible. Et nous l'écrivons avec d'autant plus de sincérité que nous n'avons jamais versé dans la gallo-manie. Pourtant, cette surtaxe déraisonnable est, pour deux millions et plus de Canadiens, la principale, la plus visible, la plus stupide conséquence des accords d'Ottawa avec Londres.

Que M. Bennett aille ou non à Londres, il est désirable qu'il entame dès maintenant les négociations indispensables, à ce que M. Rhodes a dit, à l'abolition de la surtaxe sur plusieurs catégories d'articles français. Il devra obtenir ce que nous voulons, — ce qu'il nous faut: le dégrèvement de nos instruments de culture intellectuelle. Il doit aussi, et au plus tôt, se préoccuper d'obtenir de la France un nouvel accord commercial avec le Canada. Car il ne faut pas que, sous prétexte de favoriser le commerce impérial, on aille définitivement rompre avec la France. Nous, du Canada, nous avons tant, sinon plus besoin de ses produits qu'elle des nôtres, — sans parler de l'impossibilité pour nous de renoncer aux livres, à la production intellectuelle de la France. (Suite à la dernière page)

CHRONIQUE

DE L'ESPRIT "DES FETES"

Plus les conditions de vie sortent de l'ordinaire ou s'éloignent de la normale, plus nous devons, me semble-t-il, nous appliquer à garder toute notre tête, à ne pas "perdre le nord", comme le dit si bien le dicton populaire. C'est ainsi que "les fêtes" conserveront toute leur signification, malgré les heures pénibles et même douloureuses que le monde traverse depuis des mois et des mois, si seulement nous nous arrêtons à la pensée profonde qui les inspire. Toutes les exhubérances et toutes les réjouissances qui, dans les années de prospérité, les caractérisent ne sont, après tout, que d'extérieures et secondaires manifestations.

La vraie pensée de Noël, le véritable sens du "Jour de l'An", ni la crise, ni les difficultés présentes, ni l'universelle inquiétude ne les peuvent détruire.

L'on dit fréquemment "des fêtes" qu'elles ne sont belles que pour les enfants. Il y a dans cette assertion tout à la fois beaucoup et pas assez de vérité. Sans doute les parents s'évertuent de toutes manières à rendre ces heures-là particulièrement douces aux Tout-Petits. On les laisse être tapageurs, bruyants, sans tenter de réfréner leurs instincts de petits tyrans. On les laisse satisfaire, que dis-je ? on réveille, on suscite même tous leurs désirs insatiables de gourmandise innée. Que voulez-vous ? C'est la Noël, et c'est le jour de l'An ! Et puis "les fêtes", ça n'arrive qu'une fois par année ! Et puis encore, ces chers Petits, il faut bien tout leur pardonner pour ne rien assombrir des minutes heureuses qu'ils vivent !

Quelques parents fortunés les comblent de jouets et de cadeaux extravagants, croyant qu'ils en seront mieux aimés et ne réfléchissant pas qu'ils les achèment plutôt vers un désenchantement précoce. D'autres parents encore vont à l'excès, procurant à leurs enfants des jouets que leurs moyens pécuniaires ne leur permettent franchement pas d'acheter. D'autres enfin se trouveraient souverainement malheureux s'ils ne se saignaient à blanc pour égayer le décor de leurs demeures, je ne dirai pas du traditionnel arbre de Noël, mais bien plutôt d'arbres quelconques qu'ils surchargent de clinquants, d'ampoules colorées, de bibelots et de mille babioles le plus souvent de fort mauvais goût.

Il en est de même des étrennes. L'on attache beaucoup d'importance à leur nombre et à leur variété. Je signale en passant le ridicule qu'il peut y avoir à offrir à des enfants des poupées, des autos ou autres jouets d'un prix exorbitant. Je ne crois pas que l'on soit jamais assez riche pour être justifié d'agir ainsi. L'enfant, le plus intelligent soit-il, ne saurait apprécier ce qu'on lui donne suivant le prix que l'on y met. Si nos ressources nous permettent de faire la part large à l'inutile, pourquoi n'en ferions-nous pas plutôt profiter ceux que l'indigence prive de tout superflu ?

C'est donc dans ce sens que nous pouvons dire "des fêtes" qu'elles sont surtout belles pour les enfants. Il faut encore ajouter que beaucoup de mélancolie obsède peut-être, au temps "des fêtes", ceux qui ont déjà derrière eux quelques années de vie. La mémoire des disparus devient à ce moment particulièrement vivace. Peut-être aussi ressentons-nous avec plus d'acuité, de par la loi des contrastes, la grande mobilité du temps, et combien il nous échappe, et combien il nous fuit !...

Tout cela ne provient cependant pas du sens intime et profond "des fêtes". Tout cela ni ne les constitue, ni ne les explique. Voyons y plutôt leur aspect fugace, ce n'est là même qui ne saurait durer et auquel, par malheur, nous attribuons généralement trop d'importance.

Noël ! mais qu'est-il besoin de torturer pour en goûter la joie ? Noël ! Mais n'est-ce pas là la fête glorieuse des pauvres ? N'est-ce pas en ce jour, même qu'est né Celui qui est venu leur apporter la consolation et l'amour ? N'est-ce pas aussi ce même jour qu'est né tout un monde nouveau, qu'a commencé toute une ère nouvelle, qu'a surgi toute une civilisation qui s'est rendue jusqu'à nous ? Noël ! mais c'est encore le baecan même de notre pensée religieuse, de la foi qui transforme nos vies. Un chant d'amour est monté, ce jour-là, de l'homme fécondé par l'Esprit Noël ! Fête de l'Amour. Noël ! Fête du Cœur. Noël ! Fête du Pauvre, fête des humbles !

Que ceux qui le peuvent extérieu-

sent sobrement la joie qui les gonfle. Il suffit d'un Jésus de cire dans une crèche de papier. Il suffit encore d'un peu de gui sous l'abat-jour de la lampe. Ou alors, si on le préfère, que l'on pare un coin de la maison d'un sapin touffu que l'on aura coupé dans les bois du pays laurentien. Tout ceci créera une atmosphère heureuse et discrète, propice à la vie intérieure.

Que ceux qui le peuvent aussi donnent encore à leurs enfants, modérément, de ces jouets et étrennes qui leur plairont dans la mesure où il leur sera facile de les démolir. Les enfants voudront toujours savoir ce qui se cache dans le ventre de leurs poupées et de leurs polichinelles.

Si la fortune nous permet de faire davantage, préoccupons-nous alors de leur procurer des choses utiles. Il n'est jamais permis, si riche fussions-nous, de renvoyer dans le cerveau de ces petits êtres la notion exacte de l'échelle des valeurs.

Et si enfin nous connaissons, tout autour de nous, la plénitude de l'abondance, que notre pensée sorte alors des cadres où nous vivons pour aller vers ceux qui sont moins privilégiés. Il est si facile de penser aux autres. Nous pouvons, avec si peu parfois, mettre quelque lumière et quelque chaleur dans des foyers où tout est sombre et froid. Leur tristesse s'augmente, au temps "des fêtes", de tous les excès de gaieté ruisselante et de toutes les prodigalités qui débordent ailleurs.

Tel est, me semble-t-il, le vrai sens "des fêtes" qui approchent, celui que la crise ne saurait affecter et ne devrait, bien au contraire, qu'accroître. Il est encore assez beau pour que nous nous en éprenions.

MARYSE

A St-Jérôme, le 7 décembre 1932.

— Le malheur ouvre l'âme à des lumières que la prospérité ne discerne pas.

Contre le mal de tête

Prenez les Capsules

ANTALGINE

LE MEILLEUR REMÈDE POUR MAL DE TÊTE, MIGRAINE, NEURALGIE, RHUMATISME AIGU, LA GRIPPE.

AR.FARLEY, PHARM. GÉN. 1259

OPTIMISME

Rien n'est souffrant ou vil ou un idéal n'élève Et qui n'ait son reflet dans le prisme du Beau : L'anémone parfume et fleurit le tombeau Et toute fange est d'or quand le soleil se lève.

Tout être déchiré rayonne en son lambeau ; Toute corruption élabore une sève ; Dans le cerveau meurtri le chef-d'œuvre s'achève Et dans les nuits du cœur l'incendie est flambeau.

La bataille est rianée aux lèvres de l'Histoire Et le sang répandu coule en fleuve de gloire ; Lais se transfigure aux doigts chastes de l'Art ;

Les pleurs sont des rubis dans le vers qui les chante ; La mort est belle aux sons des harpes de Mozart, Et l'enfer est divin dans l'extase du Dante.

LOUIS DANTIN

(Le Coffret de Crusac)

VENTRE AU FOUR

POTAGE. — Deux branches de céleri, quatre carottes moyennes, beurre, tapioca, deux pintes d'eau.

Mettez votre eau dans une marmite ou une casserole. Salez, et quand l'eau bout, mettez le céleri et les carottes coupées en quatre et dont vous aurez enlevé le cœur jaune. Lorsque elles sont excessivement cuites, il faut environ une heure et demie et plus, enlevez vos deux légumes, jetez le céleri et, avec les carottes, faites une purée fine; remettez votre casserole sur le feu avec un bon morceau de beurre. Lorsque l'eau bout, jetez une pluie de tapioca, et quand il fait la gelatine, servez.

BOUDIN A LA LYONNAISE.

Faire fondre du beurre dans la poêle et y faire rouscir quelques oignons coupés en rondelles que l'on retire ensuite. Dans le même beurre, faire revenir des morceaux de boudin, des tranches minces de foie de porc. Remettre les oignons sauter le tout et servir accompagné d'une sauce moutarde ainsi préparée: deux cuillerées de moutarde que l'on fait tiédir au bain-marie. On y incorpore du beurre (environ 1/2 quart) par petits morceaux en tournant. Ajouter une cuillerée de féoule avec un peu d'eau tiède. La sauce doit avoir la consistance d'une béchamel.

PUDDING AUX PRUNEAUX.

Une livre de pruneaux, 3 onces de su-

cre en poudre, l'écorce d'un citron râpée, quatre verres d'eau, 1/2 once de gélatine, crème fouettée sucrée et vanillée.

Mettez dans une casserole les pruneaux, le sucre en poudre, l'écorce d'un citron râpé, quatre verres d'eau. Laissez mijoter lentement pendant deux heures et demi. Passez à travers un tamis. Faites fondre la gélatine dans une tasse à thé remplie d'eau bouillante, mêlez bien le tout ensemble et versez le mélange dans un moule. Démoulez-le quand il sera tout à fait froid et servez-le avec de la crème fouettée sucrée et vanillée.

CONSEILS PRATIQUES

UTILITE DU SEL. — Le sel durcit les genévives et rend les dents blanches.

Du sel jeté sur un feu de charbon qui ne chauffe pas beaucoup le ramènera.

Du sel jeté sur la pluie tombée sur le tapis l'empêchera de tacher.

Du sel mis sur de l'encre fraîche-ment renversée sur un tapis aidera à faire disparaître la tache.

Un bain de sel chaud immédiatement avant de se mettre au lit est recommandé dans les cas d'agitation érythémateuse.

POUR ENLEVER LES TACHES D'ENCRE SUR LES PARQUETS.

Versez quelques gouttes d'acide nitrique dans une cuillerée à café d'eau, puis, après avoir humidifié la tache l'encre d'eau chaude et frotté avec un linge, toucher la tache avec l'acide que l'on étendra au pinceau; mais, avoir soin dès que l'encre aura disparu, de frotter immédiatement avec un chiffon mouillé d'eau fraîche, sinon, il y aura une marque qui disparaîtra difficilement.



VITE

quand vous avez besoin de SECOURS!

Les brûlures et échaudures doivent être traitées sans délai. Les médecins conseillent de recouvrir de Gelée de Pétrôle "Vaseline" les parties affectées. Soulage, empêche l'infection et aide à cicatriser. S'il se forme une ampoule, piquez-en le bord avec une aiguille stérilisée, faites-en sortir l'eau et pansez avec la Gelée "Vaseline". Absolument pure.

Refusez les contrefaçons. Exigez le produit authentique. Voyez la marque déposée "Vaseline" sur chaque tube ou pot que vous achetez. En vente dans toutes les pharmacies.

Vaseline

GELEE DE PETROLE

Fabriquée dans Québec par la CHESEBROUGH Mfg. Co., Cons'd. ave. Chabot, Montréal

— On ne plaint pas longtemps quand on n'a qu'une sorte d'esprit. La Rochefoucault

"LES FETES"

Voici venir "les fêtes". Qui n'y pense ? Nous résumerons brièvement quelques observations qui s'offrent d'elles-mêmes à ce moment de l'année plus particulièrement consacré aux achats que déterminent l'affection et l'amitié: 1° — effectuer ses emplettes dès maintenant; retarder ne procure aucun avantage; 2° — encourager les siens, acheter chez soi; la prospérité du commerce local signifie le progrès de la communauté dont vous êtes; 3° — acheter "Canadien" d'abord et avant tout; "l'importation" n'est source que de bénéfices restreints, tandis que la "fabrication" veut dire plus de travail, plus d'opérations et conséquemment plus de profits acquis à la masse, à la condition toutefois qu'on l'exécute ici.

L'article qui suit, et que nous empruntons à "La Tribune", de Sherbrooke, développe fort à propos les idées que nous exprimons.

"Un mois seulement nous sépare du jour de Noël. Les "fêtes" viennent vite; pas assez vite, au dire des bambins et des fillettes, trop vite, peut-être, au gré des personnes adultes qui se torturent déjà les ménages pour deviner quels cadeaux pourraient bien plaire à leurs parents et amis.

"A cette époque de l'année, il se fait toujours beaucoup d'achats. Comme toujours, il y a les achats ordinaires, les achats indispensables; vêtements, commodités de la vie, victuailles et denrées de toutes sortes. Mais à ceux-ci viennent s'ajouter les achats extraordinaires; les cadeaux.

"C'est la coutume au Canada, comme dans la plupart des autres pays, de donner à ceux qu'on aime, aux parents, amis et connaissances, des cadeaux. L'offrande d'un cadeau, quel qu'il soit, constitue une véritable marque d'amitié et de considération. Tout le monde veut donner des cadeaux, et de fait, tout le monde à peu près en donne et en reçoit.

"On encombre les magasins, on fait le tour des étalages, on touche tous les objets, on palpe toutes les étoffes et on pose d'innombrables questions aux commis de magasins. On va même jusqu'à les importuner parfois par sa lenteur à se décider et à faire son choix... Mais, passons. Nous ne voulons pas traiter ici cette question de cadeaux de Noël et du jour de l'An. Nous voulons simplement rappeler à tous ceux qui ont l'intention d'acheter des cadeaux qu'il est temps pour eux de commencer à faire leurs emplettes. Pourquoi attendre au dernier jour pour acheter ce dont on a besoin? Les fêtes, quand il paraît avantageux à plusieurs points de vue d'acheter maintenant ?

"En effet, le choix est plus grand aujourd'hui qu'il ne le sera demain, et demain il le sera moins qu'aujourd'hui. Plus on attend plus on y perd et plus on réserve des heures de lassitude aux employés de magasins. Ce sont là des choses très simples et répétées d'année en année, mais que l'on oublie généralement.

"Que l'on prenne donc cette année la résolution de ne pas encombrer les magasins à la dernière journée. Qu'on aille tout de suite acheter ce dont on a besoin; il restera encore, malgré tout, assez de retardataires pour occuper les commis à la dernière heure. Rappelons-nous aussi que les marchandises canadiennes doivent avoir la priorité sur toutes autres et que

c'est sur elles que doit s'arrêter notre préférence. Encourageons l'industrie et le commerce locaux, achetons chez nos marchands et permettons à nos commis de ne travailler que juste ce qui est raisonnable.

"Ayons de même un peu de considération pour les employés des postes, qui sont habituellement surchargés de besogne pendant le temps des fêtes. N'attendons pas indéfiniment avant de confier à la poste les lettres, les cartes de bons souhaits, les paquets et colis que nous destinons à des parents et amis du dehors. En faisant un peu diligence, on allégera d'autant le travail du personnel de la poste et surtout celui des facteurs et postillons."

LES BRULURES

Une petite brûlure demande à plonger la partie affectée tout de suite dans l'eau froide; on l'y laisse baigner de 20 minutes à une demi-heure.

S'il n'y a pas moyen de faire cela, appliquez un pansement imbibé d'eau froide et changez-le souvent. Une application de colocalcaire — Huile d'olive et eau de chaux à parties égales — calme la cuisson des brûlures.

Pour panser une brûlure, mettez le gaze ou le coton directement sur la peau. Une application directe de vaseline additionnée d'une trace de bicarbonate de soda fait un pansement adoucissant et curatif. Sur cette application, mettez la gaze ou le coton puis recouvrez avec un pansement protecteur retenu par un bandage ou du taffetas gommé.

ENQUETE

— Pourquoi es-tu si triste ?
— Ma femme a passé trois mois à la campagne.
— Eh bien.
— Je lui ai dit que j'avais passé toutes mes soirées à la maison... je viens de recevoir le compte d'électricité. J'en ai pour 75 sous.



Rien n'offre une plus grande valeur que votre téléphone — il coûte si peu et vaut beaucoup.

"Papa doit être rendu au magasin maintenant"

Papa était parti pour Nordville il y a environ une heure, emportant une longue liste des besoins de la famille.

Soudain Mimi se rappela qu'il y avait réunion de tricot chez les Leroux le soir même et lui manquait six balles de laine.

Elle courut au téléphone. Papa doit être rendu au magasin. S'il n'est pas encore arrivé, M. Dupuis préparera ma commande pour la lui remettre.

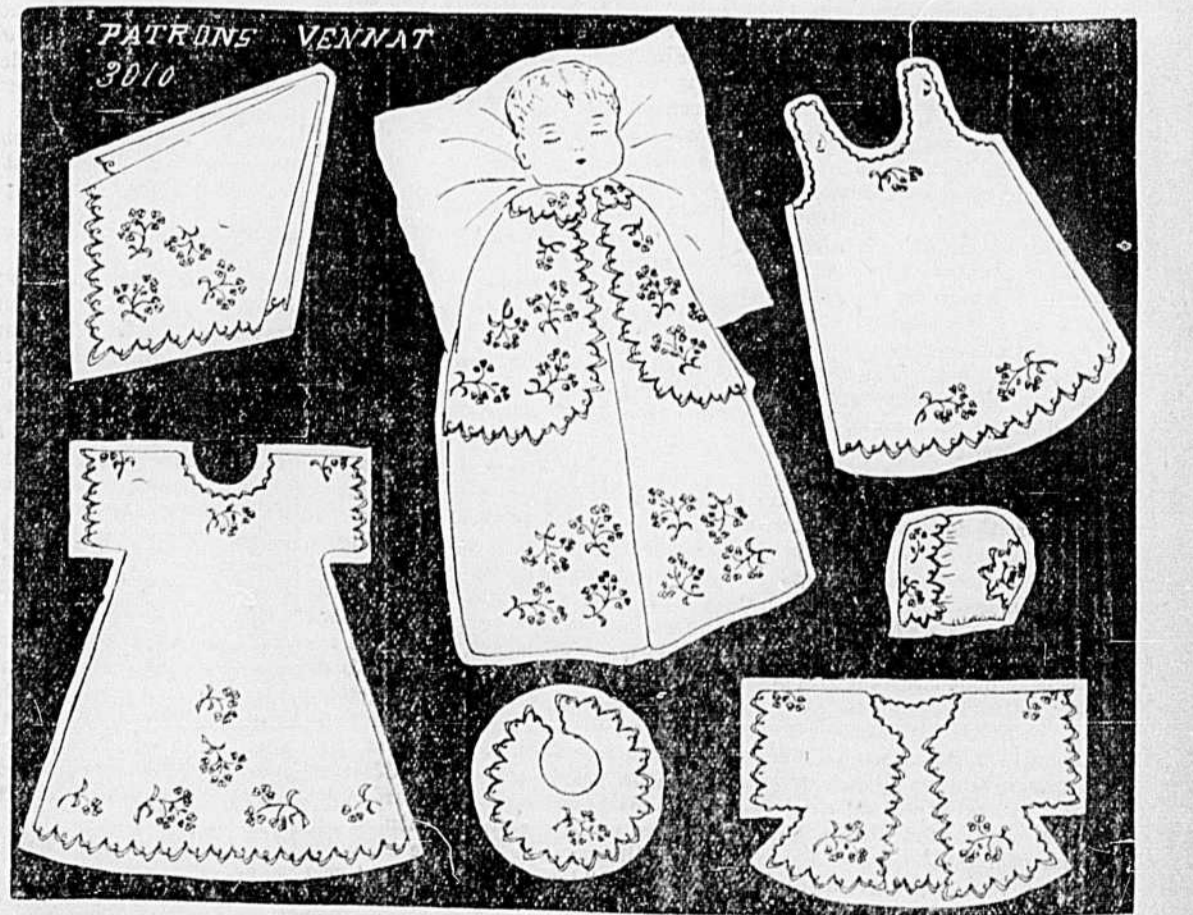
Un incident typique de la valeur du téléphone dans l'accomplissement de la routine quotidienne ou dans les cas d'urgence. Le téléphone aplanit les difficultés de la vie sans qu'il en coûte beaucoup. Vous avez besoin de votre téléphone.



NOTRE SERVICE DE PATRONS

Nous sommes très agréables à nos lectrices en mettant à leur disposition notre service de patrons à broder que nous inaugurons aujourd'hui.

Sur réception du montant en mandat-poste, plus 6 cts pour les frais de poste, nous enverrons les modèles ci-dessous:



No. 2910 Délicat dessin pour Trousseau de Baptême "Les Filles". A remarquer la jolie forme de la dent du feston. Patrons à tracer: manteau 30c, bonnet 15c, châle 20c, kimono 20c. Perforés: manteau \$1.00, bonnet 25c, châle 50c, kimono 50c. Au fer chaud: manteau 80c, bonnet 20c, châle 40c, kimono 40c. Etampés sur épais crêpe plat, spécial pour broderie ou sur cachemire français pure laine, deux qualités: Manteau et bonnet ensemble \$4.70 ou \$6.75. Châle \$1.90 ou \$2.75, kimono \$1.00 ou \$1.25. Sur soie ou de fine même prix que sur le plus beau crêpe. Soie spécial pour broder, tout le trousseau \$1.50. Robe patron à tracer 25c, perfo 45c, au fer chaud 35c. Etampée sur nansouk fin 90c, sur beau voile suisses \$1.45, sur épais crêpe plat su vant qualité \$1.50, \$2.00 et \$3.00. Soifin ou coton M. F. A. 50c. Jupon patron à tracer 20c, perfo 50c. Au fer chaud: 25c. Etampé sur nansouk 75c, sur crêpe plat suivant qualité \$1.25 ou \$1.75. Soie à broder 25c. Bavette patron à tracer: 15c, perfo: 25c, au fer chaud: 20c, étampé sur coton fini toile: 25c, sur toile fine: 35c. Coton à broder: 12c. Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique jusqu'au 30 avril 12c. au lieu de 25 par an. Album de layette 15c.

OXO

(IN)UTILE DE CHOISIR!

Avis intéressant aux ménagères — Nous renouvelons, pour une période de temps limité, l'offre d'une cuiller de cuisine de 13" en aluminium, de fabrication britannique, en échange de 30 Enveloppes Rouges de Cebes Oxo.

FAITS A RETENIR CORRECTIONS A FAIRE

Une communication du Dr Rousseau

La Royal Securities Corporation, de concert avec quelques capitalistes américains et canadiens, liquidait il y a à peine quelques mois les mauvaises affaires de la Donnacona Paper, compagnies Fraser, Canada Power and Paper, Wheelan Pulp, Riorion, etc., ont déposé le fardeau de leurs dettes. On est actuellement à réorganiser la Cie Price Brothers. Dans le secret des grands cabinets d'affaires on continue de disposer des titres que l'on a échangés avec l'or des épargnants populaires. Leur suppression pure et simple est le remède héroïque que les grands financiers appliquent au mal de l'inflation qu'ils ont eux-mêmes créée. La répudiation des dettes passe dans la pratique des grosses affaires. Il faut des rajustements à la structure financière des grandes compagnies. Que les classes laborieuses en fassent les frais. Les capitalistes responsables de leur effondrement en seront généralement exemptés!

Par des compromissions, par des coups de force s'accomplissent cyniquement la sacrifice des intérêts des humbles dans la réorganisation des compagnies déficitaires. On exploite la baisse comme on a exploité la hausse des valeurs sans scrupule et sans vergogne.

Les bénéficiaires des transactions équivoques qui, dans la période de prospérité, ont miné les assises des entreprises à fonds social, reparassent dans le conflit des intérêts qui surgit des difficultés présentes. Ils viennent donner le coup décisif aux victimes mal protégées de leurs fausses représentations. C'est la crise! éminent-ils avec force, pour détourner l'attention, pendant que se poursuit le pillage dans les ruines.

C'est bien véritablement la crise troublante, déconcertante et sans précédent. Mais ne sera-t-elle qu'une inutile répétition de nos erreurs passées? Ne mettra-t-elle pas fin aux entreprises d'une poignée d'agitateurs dont souffre le reste de la population?

Par une inépuisable aberration des esprits on en est venu à considérer comme les pourvoyeurs de l'industrie des financiers qui n'ont ja-

mais fait que la pressurer. On croit qu'elle va s'écrouler si on ne laisse le champ libre à leurs machinations. Dans les conditions économiques actuelles il ne peut être question de mettre des entraves à la reprise des activités par des doléances et des récriminations; il faut que les industries réorganisées offrent le plus tôt possible aux travailleurs les moyens de sortir de leur misère. Mais l'intérêt général commande cependant aux citoyens éclairés de s'unir sans retard pour prévenir le retour à des pratiques qui rétabliraient encore les affaires sur les bases instables de la spéculation.

A ce point de vue l'histoire des organisations industrielles antérieures à la crise est plus instructive que l'injustice des réorganisations actuelles. Je n'en veux donner comme exemple que l'achat de la Donnacona Paper Co., par la Royal Securities en 1928.

L'ACHAT DE LA DONNACONA

A cette époque la compagnie Donnacona était désireuse de convertir en espèces valables les espérances qu'avaient fait naître les dernières années de prospérité. Entre les acheteurs présentés nul ne se montra aussi magnifique que la Royal Securities Corporation.

Jamais d'ailleurs on ne vit vendre et acheter dans de meilleures conditions pour s'entendre. La Royal Securities ne poursuivait aucune fin industrielle. Son avantage particulier reposait beaucoup moins sur l'obtention de bons termes d'achat que sur la possibilité de reporter cet achat au compte de la petite épargne. Dans cette sorte de spéculation les grosses transactions font les gros profits de l'acheteur, et le vendeur est naturellement accommodant à l'égard de qui-que soit fait des offres exceptionnelles. Combien sont facilités les ententes lorsque l'acheteur n'a pas moins d'intérêt que le vendeur à surestimer l'objet de la transaction? Ils firent l'un et l'autre si bien que la propriété fut concédée et acceptée à un prix qui, même en ce temps de fol emballement, eût paru excessif à tout homme d'affaires pondéré pourvu de moyens suffisants d'appréciation. Il fut convenu de payer \$13,500,000 pour l'acquisition de la Donnacona Paper.

Une pareille somme, bien entendu, ne se trouve pas à toute heure, même dans le portefeuille de l'institution la plus prospère. La Royal Securities Corporation fit donc émettre par la Donnacona Paper \$7,000,000 d'obligations de première hypothèque et \$4,000,000 de débetures. Elle s'assura, de plus, la vente à la Cie Price Brothers de la majorité des actions du stock commun qui, au pair, représentaient \$7,000,000.

Ainsi, sans bourse délier, réalisa-t-elle un profit de plusieurs millions de dollars.

Pour les anciens propriétaires de la Donnacona, cette transaction était aussi une merveilleuse aubaine. Le prix de vente dépassait de beaucoup le coût de l'établissement. Il constituait un paiement anticipé des profits aléatoires que les calculateurs des optimistes leur permettaient d'attendre de leur industrie.

Ce tour de passe-passe est vraiment étourdissant. La Compagnie Donnacona se vend. C'est la Compagnie Donnacona qui paie. Elle est en même temps le vendeur et l'acheteur. Le vendeur devient acheteur sans aucun avantage, en se surchargeant d'obligations. La compagnie qui achète se fait devant la loi une individualité distincte; mais elle cherche, aux yeux de public, à se confondre avec celle qui vend pour cacher le démenement dans lequel la laisse la transaction. La compagnie qui vend se contente d'une mince part des bénéfices réalisés; celle qui achète, accepte le démenement d'énormes sommes en elle-même à son passif. En réalité, elles ne sont ni vendeur, ni acheteur; elles ne sont que des comparses; elles sont vendues. Derrière elles opèrent les acteurs véritables qui commandent leurs mouvements et leurs gestes.

Où se trouverait en effet, la compagnie qui librement, de son propre chef, consentirait à augmenter du double le coût de son établissement pour l'avantage d'un tiers? De toute évidence l'émission des obligations et débetures de la nouvelle compagnie Donnacona a été décidée dans les conseils de la Royal Securities Corporation; elle a été exécutée par elle et à son profit. Par un singulier privilège vis-à-vis de la loi les auteurs et bénéficiaires de ce gros emprunt n'ont assumé aucune obligation.

Jusqu'à la Compagnie Donnacona n'avait guère plus de \$5,500,000 d'obligations fixes, y compris même son stock préférentiel. D'un coup hardi, sans que cette transaction lui fournisse le moindre moyen d'accroître son avoir et ses ressources, on lui impose une dette obligatoire de \$11,000,000. Il est en outre entendu qu'elle devra supporter une charge additionnelle de \$600,000 de débetures que la compagnie Price lui soustraira. Il faudra encore qu'elle contracte bientôt d'autres emprunts pour des restaurations et des développements nécessaires que la perspective de la vente a fait retarder.

C'est ainsi que la faillite de la Donnacona Paper était virtuellement accomplie en 1928 par le jeu des spéculateurs auxquels elle était abandonnée. Un montant à peu près égal au coût entier de son établissement était prélevé sur les emprunts dont on la faisait garante, pour leur être distribués gratuitement. Ne croyez pas que les souscripteurs à ses obligations étaient informés de cette exploitation vraiment inouïable de son crédit. Ils étaient tenus dans l'illusion qu'ils confiaient à une industrie bien établie et sagement administrée, les millions qui étaient livrés en partage à de véritables exploitants.

Ce sont des transactions de cet ordre qui ont consommé la ruine de la génération présente, qui ont amené l'effondrement des industries au nom desquelles elles ont été faites. Les organisations des grandes compagnies, en ces 10 ou 20 dernières années, n'ont été trop souvent que des conspirations pour s'approprier indûment, sans aucun titre, le bien d'autrui. Elles constituent des offenses flagrantes contre la morale, contre l'esprit de la loi et contre la société. Les financiers, qui en sont responsables, s'accusent se condamnant eux-mêmes en réclamant aujourd'hui la suppression de la moitié des obligations des grandes compagnies déficitaires. Le rétablissement de leur équilibre, affirment-ils, ne se fera jamais qu'au prix de ce sacrifice. Mais pourquoi donc alors ne restitueraient-ils pas eux-mêmes les sommes énormes qu'ils leur ont soustraites?

Bien loin de vouloir réparer leurs erreurs et leurs fautes, ils les accentuent rapidement par les procédés qu'ils appliquent aux réorganisations dont nous avons le spectacle: Ils suppriment la créance des petits prêteurs, mais ils multiplient sous forme de milliers d'actions de stock commun, un capital fictif au moyen duquel ils espèrent recaper encore le plus clair des revenus futurs de l'industrie. Ils invoquent, pour justifier leurs tripotages, l'acceptation par le public des propositions qu'ils lui font. Que l'on étudie bien ces propositions: Elles renferment toutes ou des suggestions trompeuses ou de fausses représentations, elles tiennent perfidement caché le fait essentiel d'une spéculation illégitime.

Voilà comment l'épargne a été laissée à la merci des manipulations frauduleuses. Des répressions sévères sont devenues nécessaires qui doivent être appliquées non seulement aux débits futurs, mais à ceux mêmes dont nous déplorons les conséquences. Jamais, il ne fut si opportun pour la société d'affirmer par des actes, et non pas seulement par des lois et des paroles, son attachement aux vieux principes de morale et de justice rétributive qui sont le fondement de l'ordre.

Mais rien ne se fait. Financiers véreux, corrupteurs des mœurs publiques et privées, spéculateurs du patrimoine des familles, maîtres banque-rotiers, chevaliers d'industrie de toutes nuances comptent sur la passivité des citoyens, sur leur inéconcevable

complaisance, pour s'en donner encore à leur aise.

Ne se trouvera-t-il personne pour les forcer enfin à rendre leurs comptes? Serait-ce à croire que, en l'an de grâce 1932, l'acte des malfaiteurs est inviolable et que leurs biens mal acquis sont sacrés?

Ce ne sont pas seulement des particuliers, c'est la collectivité, c'est la société elle-même qui a été trompée, lernée, volée, désemparée. Si grands sont les préjudices subis, si graves en sont les conséquences qu'elle risque sa vie dans l'effort désespéré qu'elle fait actuellement pour le réparer.

Que faudra-t-il qu'il advienne pour qu'il soit à propos de rechercher, de poursuivre les coupables? Pourtant sur punition exemplaire peut seule accomplir le redressement nécessaire des consciences et des volons. Les formes de la loi ne serviront de rien si l'on n'applique des sanctions aux principes élémentaires de la justice.

Arthur ROUSSEAU

A PROPOS DE TRANSPORT AUTOMOBILE

La Commission Royale chargée d'enquêter sur les Chemins de Fer et autres Services de Messageries et de Transports, et qui a partiellement étudié la controverse créée par la relation entre les organismes de transport de voyageurs par wagon et par autobus, vient de décider que les chemins de fer ne retireraient aucun avantage de restrictions imposées à la circulation des autobus et, conséquemment, qu'il serait injustifiable de majorer les taxes des services d'autobus interurbains.

Emané d'Ottawa, un communiqué récent donne le texte complet du rapport de cette Commission. Il en ressort nettement que les recommandations relatives aux messageries automobiles ont une portée beaucoup plus significative que ne le laisserait supposer les premiers comptes rendus de la presse. On y suggère, il est vrai, la possibilité d'accroître le contrôle gouvernemental des messageries par camion, mais la situation actuelle de l'autobus pour voyageurs est intégralement légitimée.

La Commission affirme que l'autobus, au double point de vue social et économique, est d'une profonde utilité aux localités, aux groupements, qu'il dessert. Elle attribue, de plus, sa popularité toujours croissante à une commodité à laquelle le wagon ne saurait prétendre, et déclare enfin que les recettes des chemins de fer se ressentent de façon plus marquée de la concurrence de l'autobus particulier que de celle de l'autobus.

Le rapport pose également ce principe que l'usage libre et sans entraves de tout moyen de transport qui a définitivement son efficacité est essentiel au bien public, et l'on y laisse entendre, sans circonlocutions, qu'il serait plus avantageux pour les chemins de fer de coopérer avec les messageries automobiles que de s'efforcer à réduire et limiter le domaine de leur activité.

La section du rapport relative à la taxation des divers modes de messageries automobiles établit de façon indéniable la fausseté de cette opinion qui veut laisser croire que l'autobus grâce à certaines "subventions", bénéficie de puissantes préférences... les commissaires, en effet estiment que l'autobus paye sa quote-part équitable du coût de la route sur laquelle il le roule.

La Commission, après examen de témoignages relatifs à cette affirmation que "l'autobus contribue actuellement plus que sa part congrue au coût de la construction et de l'entretien des routes", conclut comme suit: "Quoique, touchant les camions automobiles dont nous parlerons plus loin, un contrôle plus rigoureux puisse être exercé et qu'il ne soit pas inopportun d'augmenter les impôts qui les taxent, il ne semble pas probable que l'application de mesures analogues aux autobus soit avantageuse pour les chemins de fer.

"Il ne semble donc pas nécessaire de recommander, dans l'intérêt des chemins de fer canadiens, une taxation plus élevée et une réglementation plus stricte des messageries par autobus."

Les chiffres cités font voir que les Gray Coach Lines, dans la province d'Ontario, ont payé, en 1931, des taxes de route de \$640 par autobus, soit \$143.38 par an par mille utilisé. Ces montants, ajoute la Commission, sont "tout au moins une contribution équitable au coût de l'usage et de l'entretien des routes."

Des restrictions arbitraires seraient injustifiables

La Commission désapprouve égale-

ment toute restriction arbitraire des messageries automobiles, pour ce motif que la mise à exécution d'une telle procédure n'aurait que "relativement peu" de résultats utiles.

"Selon nous", déclarent les Commissaires, "ce n'est pas par des décisions gouvernementales arbitraires mais plutôt par l'initiative de ceux qui ont engagé leurs capitaux dans l'industrie des Transports, que pourra s'effectuer le plus judicieusement la délimitation des fonctions des messageries automobiles et de celles des chemins de fer. Ce n'est qu'en accordant moins d'importance à la question de concurrence et en s'appliquant à coordonner les services qu'ils offrent au public, qu'ils pourront créer un système de messageries utilement équilibré. A notre avis dans un système ainsi coordonné, le véritable office des transports automobiles serait d'être les auxiliaires et le complément des chemins de fer.

La Commission recommande aussi l'emploi d'autobus pour le transport des voyageurs là où la circulation n'est pas active, et conteste l'utilité des wagons, dits "single unit" actionnés par l'électricité, l'essence ou des accumulateurs. "Le prix d'achat de ces wagons n'est pas en proportion avec celui des autobus, et leurs frais de fonctionnement sont beaucoup plus élevés. Les compagnies de chemins de fer pourraient remplacer, sur la route, leurs wagons par des autocars, et utiliser ces véhicules pour procurer un service plus fréquent là où les voyageurs ne sont pas nombreux."

Quant à la taxation, en général, des messageries automobiles, la Commission pose en principe que "son montant, y compris l'impôt sur l'essence, devrait être équitablement proportionné au coût de la construction et de l'entretien des routes", et elle ajoute: "A notre avis, une proportion raisonnable serait l'équivalent de deux tiers du coût total quant aux routes des zones urbaines, et ce rapport proportionnel pourrait être augmenté dans les régions moins peuplées. Quant à la répartition du montant global entre les divers types de véhicules, nous suggérons la détermination d'une échelle d'après laquelle les messageries interurbaines de grand tourisme ("heavy long distance") seraient le plus onéreusement imposées."

RIPON

M. et Mme Edouard Rail font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils baptisé sous les noms de Joseph-Edouard-Jean-Marie, Parrain et marraine, M. Eugène Chabot et Mme Flore Sigouin.

La mort vient d'enlever à l'affection des siens, M. Joseph Paquette, citoyen bien estimé de tous. Il s'éteignait paisiblement, le 23 novembre, à l'âge de 73 ans neuf mois. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse (née

Agna Paquette), trois filles adoptives, Révérée Sœur Rose-Marie des SS, Grises de la Croix, Milles Justine et Imelda Sabourin; une sœur, Mme Thomas Bissonnette, de Timmins; un frère, M. Lucien Paquette, de Windsor; ses beaux-frères, et belles-sœurs et de nombreux neveux et nièces.

Les porteurs étaient les six neveux du défunt: MM. Réal Sabourin, Joseph Guindon, J.-Baptiste Paquette, J.-Baptiste Sabourin, Euclide Bissonnette, Josaphat Louiseize. Nos sincères condoléances à la famille.

M. le curé Major est rendu parmi nous. M. le curé Coursol est rendu à Chénéville pour remplacer feu M. le curé Guillaume. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à notre nouveau pasteur.

Mme Charles Lacombe était de passage à Saint-André-Avellin, samedi dernier, pour visiter sa fille Lianna, et son fils Emilien, pensionnaires au Pensionnat du Sacré-Coeur.

Mlle Emma Aubry, de Saint-André-Avellin, rendait visite à Mme Rosario Aubry.

Prenez une CEPHA-NOL

Pour soulager véritablement

Le Mal de tête, Grippe, Névralgie, mal de dents, douleurs périodiques, Rhumatisme et autres affections semblables.

Les tablettes CE-PHA-NOL s'attaquent à la cause même du mal sans affecter le cœur ni l'estomac. Leur action calmante et sûre est due à leur composition particulière, préparée par des pharmaciens chimistes expérimentés. Les CE-PHA-NOL sont des tablettes composées. Vous verrez la différence entre les véritables CE-PHA-NOL et les tablettes ordinaires.



Magasin Indépendant Victoria Henri Gareau

St-Faustin Station
POUR DU COMPTANT
Spéciaux du 12 au 17 décembre

L'argent est rare, et le chômage existe, mais vous pouvez très bien vivre, si vous achetez à mon magasin, parce que vous payez tout à bon marché.

- SUCRE GRANULE 100 lbs Pour 4.80
- SUCRE GRANULE 10 lbs pour 49c
- BEURRE DE BEURRERIE Pour 25c
- Bon TABAC EN FEUILLE garanti vous donner satisfaction. 2 lbs Pour 35c
- 10 lbs. 1.50
- Autre TABAC EXTRA récolte locale 3 lbs. 1.00
- 5 lbs pour 15c
- SAVON BARSALOU ou BLANC NAPHTA 10 pour 35c

Ma grande vente des Fêtes commencera le 19 décembre et vous en verrez tous les détails dans le journal du 16 décembre. Comme par le passé vous aurez des prix exceptionnels pendant cette vente des Fêtes. Dites-le à vos amis.

- PEANUTS ROTIES 3 lbs pour 25c
- SAVON HACHE cartons 35c
- 5 lbs pour 35c
- Balance de stock de CAPOTS pour hommes ou garçons. Spécial chacun 5.00
- TWEED pour habits d'enfant, 40 pouces de large. La verge 39c
- PELLES A NEIGE Très spécial enfants 25c
- 2 pour 25c
- Jeunes garçons 25c
- Hommes 49c
- Pour 49c

Dr A. RUEL

Ex-élève des hôpitaux de Paris
MEDECINE GENERALE

Spécialité: Accouchements et Maladies des enfants

Tél. 23 r. 2-4 Saint-Faustin Station

Noël au Canada-1535



PRESCQUE quatre siècles se sont écoulés depuis que Jacques Cartier et les membres de son équipage, minés par le scorbut, se pressèrent ensemble à l'intérieur de leur navire, à Stadaconé, pour assister à la célébration de la messe de minuit, la veille de Noël 1535. L'intrépide navigateur, au retour de son voyage à Hochelaga, avait été surpris par les rigueurs de l'hiver à l'endroit où se trouve aujourd'hui Québec. Le premier Noël des Blancs en terre canadienne est l'un des épisodes les plus mémorables de l'ancien régime français.

MOLSON
La bière que votre arrière-grand-père buvait
ÉTABLIE À MONTRÉAL EN 1786

Le Brûleur à Huile... LION

vous assure un chauffage des plus économiques et des plus modernes. Elimine l'ennui des cendres et de la poussière. GENRES pour POELES et FOURNAISES. Contrôle automatique. Sans odeur.

Radios à prix d'occasion
AUTOMOBILES et CAMIONS neufs et usagés aussi à prix d'occasion

JOS. GAUTHIER

Salon 66 92-210, rue Saint-Georges
Résidence 121 SAINT-JEROME, Qué.

Qualité Service Satisfaction garantie

PHARMACIE OSCAR LANDRY

Tél. 461 & 490 :: 341, St-Georges
Voisin du Marché

Du 28 Octobre au 28 Décembre

Concours de Poupées

Demandez circulaire de renseignements.

Pharmacie Oscar Landry
La mieux assortie du district
341, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme

OTTAWA TAXE LE CAPITAL

Par déviation de l'impôt et de l'Accise, l'on aboutit au socialisme d'état. — G. de la Voie patrimoniale ! — Aperçu sur une manœuvre, économique, anti-politique, anti-économique, antisociale et antinationale. — Modeste contribution d'un témoin oculaire pour enrayer une plaie qui menace de s'aggraver.

L'on assiste un peu partout, au Canada, à une recrudescence de zèle dans la perception des taxes fédérales. Les statistiques mêmes paraissent le confirmer, par une augmentation de recettes nettement justifiée par la hausse des taxes, vu la chute générale de la chiffre d'affaires et des profits.

Par quel stratagème réussit-on ce tour de force ? Voici : L'on revise les dosiers poussiéreux à la loupe grossissante, à la lueur ténébreuse des milliers de "rulings" en marge de la loi, et l'on dresse de nouvelles déclarations sur les affaires classées. Afin sans doute, d'atténuer les désappointements causés par les dossiers de l'année écoulée. Le mot d'ordre paraît venir de haut, puisqu'il atteint tout le pays, et plus particulièrement la province de Québec, si l'on tient compte de la plus grande stabilité de sa population. Les chevaliers errants s'en tirent indemnes.

Ouvrez ! Ouvrez ! Ouvre ! Ouvre ! Dire que de grosses sommes avaient échappé au fisc ! Il va falloir faire rendre à César ce qui est à César, pour parler aux déficits effrayants de nos gouvernements affolés. Des équipes s'achèvent depuis des mois à accomplir cette tâche antipolitique, anti-économique, antisociale et antinationale.

Dieu me garde d'en tenir responsables les sabbats qui n'ont qu'à obéir, sous peine de renvoi ou de mise à mort dans l'esprit de leurs supérieurs. Ils ne sont généralement pas placés, d'ailleurs, pour juger des conséquences d'ensemble d'une politique aussi désastreuse et aussi méprisante. Ils sont plutôt à plaindre du rôle de mouchards qu'on leur fait trop souvent jouer, presque toujours à leur insu, et qui répugne instinctivement à toute nature droite. Ce n'est pas ainsi que l'on cultive le respect des gouvernants, et c'est en cela que les procédés nouveaux sont antipolitiques. Sans le bon vouloir des contribuables, il n'y a pas de gouvernement démocratique fécond. Et le bon vouloir est fatalement détruit par des mesures vexatoires. Il ne peut être de bonne guerre qu'un gouvernement a gisse comme un vautour toujours au guet d'une proie nouvelle qu'il saigne à blanc et sans merci !

L'on sait trop les troubles financiers qui ébranlent présentement nos maisons d'affaires. Les banques ont coupé radicalement tous les crédits. Les comptes en souffrance pyramident de façon décourageante. Les opérations périodiques accumulent déficits sur déficits. Le capital liquide n'existe plus dans la plupart des cas. C'est ce moment-là que choisit le fisc pour bâtir des réclamations datant des premiers jours de l'existence des lois de l'impôt et de l'Accise. Si l'inspection avait été tenue à jour, les contribuables auraient facilement fait honneur aux échéances des années d'abondance. Ils ont payé ce qu'ils croyaient devoir au fisc, et, faute d'avertissements qu'ils avaient le droit de recevoir, ils ont disposé de la balance de leurs revenus, soit pour la vie de famille, soit pour l'amélioration de leur organisation industrielle ou commerciale. Pour peu que l'on accentue cette politique anti-économique, si déprimante, nos meilleures maisons fermeront leurs portes, car il semble y avoir moyen de découvrir un "ruling" susceptible de prendre chacune d'elles en flagrant délit, et cela malgré la meilleure foi du monde. De ces "rulings", Messieurs les hommes d'affaires, il y en a pour remplir la plus grande bibliothèque privée, et vous êtes tenus de les connaître et de les observer ! Les inspecteurs eux-mêmes s'y perdent. C'est avec un pareil régime qu'on engendre graduel-

lement la panique générale, et que l'on tue la reprise des affaires.

Quels que soient les droits du fisc en vertu des lois du pays, en équité ils sont périmés quand ils ne sont pas excusés avec dignité. Et tout droit périmé en équité ne saurait s'exercer à l'avantage d'un gouvernement qui a conscience de sa responsabilité. L'exercice tardif de ce droit constitue l'occurrence d'une taxe sur le capital, étant donné que les revenus que l'on veut taxer n'existent plus dans la forme qui aurait permis aux contribuables de faire honneur à leurs obligations vis-à-vis de l'impôt et de l'Accise. Le même raisonnement s'applique pour tous les domaines où le fisc joue un rôle. C'est nettement du socialisme d'état, puisque c'est au capital qu'on s'attaque inévitablement quand les impôts ne sont pas perçus dans un délai raisonnable. Car alors les contribuables ont disposé de leurs revenus, comme ils en avaient le droit.

Ainsi l'on revise, par exemple, la taxe de ventes d'un contribuable pour plusieurs années en arrière. On le prive de l'occasion de corriger ses erreurs par une inspection de la dernière heure, à l'ors qu'une inspection au début de l'année le et, à jour, lui aurait évité une catastrophe. On lui a refusé systématiquement, durant cette période, une direction écrite, de crainte de se compromettre. Et on lui banque aujourd'hui un compte de plusieurs mille dollars qu'il assume en pure perte, étant dans l'impossibilité de recouvrer ces taxes sans briser sa clientèle. Si ce n'est là une taxe sur le capital, je voudrais bien qu'on m'enseigne à quel savant échafaudage je pourrais l'enregistrer !

Où encore, l'on relève les rapports d'impôt d'un contribuable après plusieurs années. L'on y découvre qu'un "ruling" ou même la loi a été méconnue sur certains points. L'on dresse contre lui une réclamation qui devient souvent fantastique, en raison des conditions financières actuelles.

Les profits que l'on veut ainsi taxer sont depuis longtemps réduits à néant, et l'on dépouille une entreprise d'un capital dont elle a rigoureusement besoin. Tout cela envoie par un grave manque de diligence de la part du fisc. C'est toujours le contribuable qui écope ! Si ce n'est pas là encore une taxe sur le capital, je serais bien reconnaissant qu'on m'éclaire sur l'existence du revenu dont on veut tirer parti.

Petits rentiers récemment retirés des affaires, plutôt que d'exposer plus longtemps votre patrimoine, surveillez-vous ! Le fisc découvrira peut-être demain que durant les bonnes années vous avez omis de lui remettre une somme qu'il croit lui revenir. Ce qui vous reste a été sauvé de la débacle à force d'efforts. Vous en avez juste assez pour finir doucement vos jours dans une plus que modeste aisance. Ne dormez pas tranquilles ! Dans l'état actuel des choses, par manque de diligence encore dans la perception, le fisc peut tout confisquer, et vous mettre sur le pavé, de par un de ses fameux "rulings" ! Que pouvez-vous lui, contre ? Le socialisme d'état est en honneur dans notre pays ! L'on y taxe le capital !

Mais prenons garde ! Si le citoyen a des devoirs envers le fisc, il a aussi des droits. De même, si le fisc a des droits, il a aussi des devoirs. En droit naturel, le citoyen n'est pas fait pour l'état, mais l'état pour le citoyen. L'état doit donc être le serviteur, le guide et le soutien du citoyen, et non pas son bourreau ou son tyran. C'est pourquoi l'état n'a pas le droit moral de percevoir des taxes qu'il n'a pas sa encaisser dans un délai raisonnable, à cause des conséquences politiques, économiques et sociales qui en découlent. Dans le domaine commercial et industriel, toute rétrospective dépassant une période d'un an risque fort d'être injuste et donc immorale. Je comprends que c'est une considération qui n'inquiète pas tous les politiciens, mais elle a tout de même sa valeur dans la recherche sincère du bien public.

Pas besoin de s'étendre beaucoup alors, sur le côté antinational de la question. Un gouvernement qui comprend son rôle, doit tout tenter pour favoriser le développement harmonieux et normal de toutes les entreprises et institutions du pays. Cha-

que fois qu'il les paralyse ou les met en danger par son incurie, ou par des mesures vexatoires, il manque à son devoir. Il cause alors des perturbations économiques et sociales profondes, il engendre l'énerverment et compromet toute la structure indispensable à une nation prospère.

J'aime à espérer qu'il se trouve encore dans nos parlements des législateurs assez bien inspirés pour donner à nos lois fiscales une plus saine portée économique, sociale et nationale. Il s'agit surtout de sauver le petit capital de la voracité du fisc, car les grosses corporations, en meilleur état de défense, ne sont que rarement affectées.

Puisse cette modeste contribution à la politique fiscale du pays me valoir mieux que l'avalanche déconcertante que rencontre notre législateur canadien les mieux préparés à la politique constructive, au lendemain d'une sobe apparition sur une estrade de parti. N'ayant aucune légitimité politique, mes ambitions ne sauraient en souffrir, et mon intervention peut avoir le bon effet de faire réfléchir et d'alléger ensuite le fardeau du fisc qui pèse si lourdement sur les contribuables canadiens.

Me taire serait trahir un devoir professionnel, par suite des occasions quotidiennes qui me sont offertes de saisir sur le vif, les conséquences désastreuses d'une politique aussi arbitraire et aussi néfaste.

Si notre administration publique souffre de l'anarchie qui règne dans les pouvoirs publics du monde entier, où la médiocrité est reine et maître, ce n'est pas une raison pour laisser se perpétuer et propager cette anarchie, inapte aux conceptions saines et fécondes, qui menace toute la civilisation.

Louis-Philippe MORIN, Ex-président de La Corporation des Comptables Publiques de la Province.

"Je souffrais de constipation depuis la naissance de mon premier enfant"

Ensuite Mme King découvre le ALL-BRAN

Extrait de la lettre qu'elle écrivit de son plein gré :

"J'ai terriblement souffert de constipation depuis la naissance de mon premier enfant, il y a neuf ans. J'ai tout essayé sans résultat durable. C'est avec hésitation que j'essayai votre ALL-BRAN, car je n'y avais pas confiance du tout. A ma grande surprise, je n'ai pas eu besoin de prendre d'autres remèdes depuis quatre mois que je prends du ALL-BRAN." — (Mme Doris Eyre King) — adresse fournie sur demande.

Les essais de laboratoire démontrent que le ALL-BRAN contient deux éléments contraires à la constipation : la "masse" qui aide au fonctionnement des intestins et la vitamine B qui les tonifie.

La "masse" du ALL-BRAN est semblable à celle des légumes à feuilles. Dans l'organisme elle forme un corps mou qui chasse doucement les déchets des intestins.

Cette méthode est bien plus naturelle que celle de prendre des pilules et des drogues, presque toujours malfaisantes. Deux cuillerées par jour sont suffisantes. Si ce traitement est inefficace, consultez votre médecin.

ALL-BRAN fournit aussi le fer pour le sang. Chez tous les épiciers. En paquets rouge et vert. Préparé par Kellogg, à London, Ontario.

UNE ECOLE MOYENNE D'AGRICULTURE

AU SEMINAIRE DE SAINTE-THERESE

Un correspondant que nous avons lieu de croire des mieux renseignés nous apprend que les autorités du Séminaire de Sainte-Thérèse sont à conclure les derniers arrangements qui leur permettront d'ouvrir, après les vacances du jour de l'an, une Ecole Moyenne d'Agriculture. Il nous semble que cette nouvelle est de nature à intéresser vivement les cultivateurs de toute la région, du comté de Terrebonne et même des comtés voisins.

Le Séminaire de Sainte-Thérèse exploite en effet une magnifique ferme et un troupeau superbe de Holstein par sang dont les exhibits, depuis des années, remportent les meilleurs prix aux expositions. C'est dire que les élèves qui fréquenteront l'Ecole Moyenne d'Agriculture du Séminaire de Sainte-Thérèse y apprendront la pratique en même temps que la théorie des meilleures méthodes de culture, tout en ayant le loisir de se développer davantage dans la connaissance de leur religion, de leur langue et d'autres sciences des plus nécessaires au cultivateur moderne.

On sait par ailleurs les avantages tout à fait encourageants que le gouvernement provincial et plusieurs conseils de comtés offrent aux fils de cultivateurs qui veulent fréquenter ces Ecoles Moyennes d'Agriculture et il y a tout lieu de croire que dès cet hiver un bon nombre de jeunes gens fré-

quenteront cette Ecole que le Séminaire de Sainte-Thérèse ouvre sur la demande du Ministère de l'Agriculture, avec l'approbation et l'encouragement de Son Excellence Mgr l'archevêque coadjuteur.

Une Ecole Moyenne d'Agriculture fonctionne déjà au Séminaire de Rimouski, au plus grand avantage des cultivateurs de cette région. Quelques extraits d'un article publié à ce sujet dans l'Action Catholique de Québec, le 2 décembre dernier, montreront aux lecteurs ce qu'ils peuvent attendre d'une Ecole Moyenne d'Agriculture puisque l'Ecole que l'on fonde à Sainte-Thérèse fonctionnera d'après les mêmes programmes et les mêmes méthodes, tant à l'école elle-même que sur la ferme.

Le 28 octobre dernier, l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski ouvrait ses portes pour un nouveau terme et recevait 58 jeunes gens, fils de cultivateurs, avides de s'instruire dans la science agricole.

Ces jeunes agriculteurs qui, malgré les difficultés actuelles, n'hésitent pas à demander à leurs parents un sacrifice considérable pour se préparer à la profession agricole, seront l'élite de demain.

Leur influence bienfaisante va s'exercer à la ferme de leurs parents d'abord, et plus tard dans leur entourage; l'excellente formation agricole qu'ils recevront à l'Ecole va encore les préparer admirablement au rôle d'apôtre dans l'oeuvre si nécessaire de l'extirpation des vieilles routines ruineuses, et de la mise en application des meilleures méthodes aujourd'hui reconnues indispensables pour rendre la profession agricole rémunératrice, car on aura beau multiplier les techniciens, s'ils ne sont pas secondés dans leur apostolat dans chaque localité par des hommes à l'esprit ouvert au progrès, par un entraînement convenable, leur travail ne pourra pas produire tous les fruits qu'on en espère.

Le cours est de deux ans et est partagé en deux périodes d'hiver de six mois chacune. Il est nécessaire, pour avoir droit au diplôme que décerne l'Ecole à la fin du cours, de conserver les deux tiers des points sur toutes les matières.

Le programme d'études comprend en outre de l'enseignement religieux, des mathématiques et de la langue française, l'étude des sols et des fertilisants, la botanique, la chimie agricole, l'anatomie, la zootechnie générale, l'alimentation, l'horticulture, la sylviculture, le mouton, l'apiculture, la comptabilité agricole, la grande culture, le cheval, la vache laitière, le porc, la construction rurale, cours du lait, la pathologie, l'entomologie, la mécanique agricole et l'économie rurale. L'enseignement est à la fois théorique et pratique. Les élèves doivent chaque jour faire un certain temps de pratique à la ferme de l'Ecole. C'est donc dire que le diplôme de l'Ecole est un témoignage incontestable de compétence.

VENTE PAR LE SHERIF

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS Cour Supérieure

Canada, Province de Québec, District de Montréal, No C-104834.

ADRIEN GAUTHIER, marchand, de Montréal, demandeur;

vs WILFRID GUENETTE et JULES GUENETTE, autrefois de Saint-Jérôme et maintenant de Montréal,

défendeurs; et J.-A. THEBERGE, régistrateur, et Dr LUDGER LABELLE, tous deux de Saint-Jérôme, district de Terrebonne, mis-en-cause.

Comme étant en la possession du défendeur Wilfrid Guenette, comme propriétaire, de l'emplacement ci-dessous désigné, savoir :

Un emplacement situé en la ville de Saint-Jérôme, comprenant le numéro cent dix-huit et partie du numéro cent dix-sept (118 et Ptie 117) la dite partie du numéro cent dix-sept étant la différence du dit numéro, déduction faite de la partie vendue à un monsieur L.-A. Vermet savoir: Quarante-huit pieds de front par la profondeur, et cette partie tenant d'un côté au numéro cent dix-huit et de l'autre côté à la partie dont L.-A. Vermet, aujourd'hui le docteur Rosaire Lapointe ou représentants, est propriétaire, aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Saint-Jérôme — avec toutes les constructions et servitudes attachées audit emplacement.

Pour être vendu à mon bureau d'affaires au Palais de Justice, en la ville de Saint-Jérôme, district de Terrebonne, le VINGT-SEPTIEME jour de DECEMBRE mil neuf cent trente-deux, à ONZE heures de l'avant-midi. Le shérif, Bureau du shérif, J.-W. CYR Saint-Jérôme, le 15 novembre 1932.

NOUVELLES DE SAINTE-AGATHE

— A Sainte-Agathe des Monts, le 18 novembre, à l'hôpital du Christ-Roi, à M. et Mme Paul Léveillé, née Cécile Godon, une fille baptisée sous les noms de Marie-Thérèse-Carmen Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Landreville, qui furent déjà le parrain et la marraine de la mère du nouveau-né.

— A Sainte-Agathe des Monts, le 26 novembre 1932, à M. et Mme J.-Paul Marinier fils, (née Mary Cloutier), un fils baptisé Joseph-Jean-Jaques-Bernard. Parrain et marraine, M. et Mme J.-Wilfrid Cloutier, de Montréal, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Nap. Marinier, de Montréal, sa grand-mère.

POURTANT

— Il n'est guère épié ton vermicelle. — Il vient pourtant de chez l'épici-er.

"Trois bonnes raisons" d'en faire des éloges

"J'ai trois bonnes raisons de faire des éloges des TABLETTES BABY'S OWN — deux gentils petits garçons et une fillette, à qui ces Tablettes ont fait beaucoup de bien dans leur première enfance", écrit Mme Judson Millet, de Mesherville, N.E.

sont merveilleuses pour fièvres et maux d'estomac des enfants," écrit Mme James O'Connor, de Godfrey, Ont.

Les mamans de partout se fient aux TABLETTES BABY'S OWN pour réduire les fièvres bénignes, calmer la colique, faciliter la dentition, entretenir le système digestif des enfants.

Ces petites tablettes sucrées et faciles à prendre sont absolument SURES — voyez le certificat d'analyse dans chaque paquet de 25 cents. Plus de 1,250,000 paquets furent vendus en 1931.

TABLETTES BABY'S OWN

DU DR WILLIAMS Donnent et gardent la santé aux enfants — comme savent les mamans

CONTRE SES INTERETS

Le tramp. — Voulez-vous me faire la charité mon bon monsieur ? Je n'ai pas mangé depuis trois jours et je meurs de faim.

Le passant. — Vous faire la charité serait contre mes principes, mon ami je suis croquemort et vous empêchez de mourir nuit à ma noble profession.

Annoncez si vous voulez prospérer . . . !

Voici l'époque de l'année où tout le monde, riches comme pauvres, a besoin d'acheter. Mais l'acheteur a besoin de savoir où se vend tel produit qu'il désire se procurer.

L'annonce est le guide de l'acheteur

En la lisant chez lui, à tête reposée, il lui est plus facile de décider quoi acheter et où l'acheter. C'est ainsi que vous retirerez un profit de l'annonce.

Une publicité fructueuse

C'est celle qui est faite par l'entremise de "L'Avenir du Nord" qui entre dans la plupart des foyers du district de Terrebonne.

Annoncez dans L'Avenir du Nord

Vous conserverez votre clientèle acquise et vous vous attirerez de nouveaux clients. Ne laissez pas les grands magasins étrangers prendre ce qui vous appartient.

VOTRE GIN FAVORI A UN DOLLAR!

100
Taxe Comprise
10 ozs.

MELCHERS
FINEST CANADIAN
GENEVA

AUTRES GRANDEURS
26 oz. \$2.30
40 oz. \$3.30
TAXE COMPRISE

Le Gin Canadien "Geneva" authentique. Fameux depuis plus de 30 ans. Age garanti, ainsi que certifié par le timbre officiel de l'Accise sur la capsule de la bouteille.

GIN CANADIEN Melchers CROIX D'OR

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED Distilleries: Berthelville, P.Q. Bureau-Chef: Montréal

Au temps de Noël et du Jour de l'An l'amitié a mille occasions de se manifester

L'envoi d'une Jolie Carte de Souhaits est une manière élégante de se rappeler au souvenir de ses amis.

Nous avons un très beau choix de ces Cartes et nous vous invitons à donner votre commande au plus tôt.

IMPRIMERIE DE L'AVENIR DU NORD

LA FRANCE ET LE DESARMEMENT

Il n'est pas rare à l'étranger, et surtout en Amérique, d'entendre soutenir l'opinion que c'est la France qui est le principal obstacle au désarmement universel. Par son obstination à conserver une force armée puissante, elle obligerait les autres nations à en faire autant. De là à lui prêter des visées impérialistes il n'y a qu'un pas, et on ne manque pas de la franchir.

Pareille façon de voir résulte de ce que l'opinion étrangère n'est pas informée des conditions vraies où se trouve la France. Supposons un instant qu'au lieu de n'avoir rien à craindre du Canada et du Mexique, les Etats-Unis soient voisins d'une nation peuplée de 180 millions d'habitants. Supposons cette nation habitée par une population belliqueuse; de traditions militaires et ne cessant de revendiquer les états de Texas, du Nouveau Mexique et de la Californie. La proximité d'un tel voisin obligerait évidemment le gouvernement des Etats-Unis à prendre reds précautions militaires sérieuses, et nul ne pourrait l'en blâmer.

Or, cette situation hypothétique est exactement où se trouve la France. Elle a à ses portes une nation dont la population est de moitié supérieure à la sienne, et qui, par la bouche de ses hommes d'Etat comme des simples particuliers, ne cesse de revendiquer les territoires que la guerre lui a fait

perdre. Non contente d'entretenir une excellente armée de métier, supérieurement instruite, l'Allemagne dispose en fait de puissantes organisations; hitlériens et casques d'acier, animés d'un ardent désir de revanche, et qui du jour au lendemain feraient de redoutables soldats. De plus, sa prétendue détresse financière ne l'empêche pas de construire les fameux mais coûteux "cuirassés de porche", type Deutschland, très supérieurs comme vitesse, protection et armement aux navires étrangers de même tonnage. Enfin, singulier paradoxe, à une époque où tout le monde parle de désarmement, elle émet la prétention d'augmenter ses forces militaires.

On conçoit sans peine qu'après d'un tel voisin, la France ne puisse désarmer. Certes elle est pacifique, mais elle tient à sa sécurité. Est-ce à dire que la France n'a pas donné des gages à la politique de paix dont elle se réclame?

Mieux que des paroles, les chiffres répondront à cette question. Après la guerre mondiale, le service militaire dura 3 ans en France.

Il n'est plus maintenant que d'un an. Le nombre des grandes unités qui était de 52 divisions d'infanterie et de 10 divisions de cavalerie, est tombé à 25 divisions d'infanterie et à 5 divisions de cavalerie. Soit une réduction de plus de 50%.

Est-ce là pour l'avenir, l'indice d'une politique impérialiste?

Telle est pourtant la situation de la France d'où ressort son élatante bonne foi.

de ROY-LACROIX

M. LAING REMPLACE M. MAGNAN

Après la présidence de la Commission du Port, Bennett, enlève aux nôtres le poste de percepteur des douanes.

La commission du service civil a émis le certificat de promotion de M. Arthur Laing, à la position de percepteur des douanes, à Montréal, en remplacement de M. Arthur Magnan, qui a pris sa retraite. Le traitement de M. Laing sera de \$5,100 par année avec maximum de \$5,700.

M. Pierre-E. Boulais, assistant évaluateur, a été promu inspecteur des douanes et de l'accise, à Montréal, à un traitement de \$3,000 avec maximum de \$3,720.

Commentant cette nouvelle, — qui paraît au moment même où le premier ministre Bennett s'éloigne de la Capitale pour un voyage de quelques semaines en Europe, ce qui l'empêchera de prêter l'oreille à nos justes récriminations. — G. P. brosse un raccourci bien expressif de la situation qui nous est faite. Nous le reproduisons.

"Pendez-vous, braves députés. Nous avons nommé Laing à la douane et vous n'y étiez pas", aurait pu télégraphier M. Bennett à ses députés conservateurs québécois de langue française, pour leur annoncer le remplacement de M. Magnan comme percepteur des douanes à Montréal par M. Arthur Laing. Nous avions un président français à la commission du havre. Il n'y en a plus. Nous avions un percepteur français aux douanes. Il n'y en a plus. Nous gagnons du terrain, vraiment. Nos députés conservateurs et nos ministres doivent aujourd'hui savoir gré à M. Bennett d'avoir attendu l'intercession pour leur faire ce joli cadeau à la veille de Noël. Il est d'excellent augure pour leur avenir politique. A ce que rapporte un quotidien, la plupart des fonctionnaires de langue française à la douane auraient signé des requêtes en faveur de la promotion de M. Laing, qui était déjà leur chef intermédiaire. Qui eût l'idée de cette manœuvre singulière et combien de ces fonctionnaires auraient pu se comporter autrement, dans les circonstances? Il y a de telles choses que les brimades, l'intimidation, la crainte de représailles ou d'obstacles mis malicieusement à un avancement légitime, etc. De telles requêtes ne valent rien; et si c'est de cela que les ministres de ce. Les Canadiens de langue française recevront une compensation avant peu, a dit un quotidien, en appendice à la nouvelle loi de M. Laing. Air connu, refrain banal. Les Canadiens doivent toujours recevoir des compensations. Il y a comme cela des compensations en argent pour les maris trompés. M. Bennett, à la veille de s'embarquer pour l'Europe, aura fait une bien belle nique à ses députés et à ses ministres de chez nous. Et ils en auront une autre, lorsque M. McCaffrey s'en ira, dans un mois. Qu'ils se préparent, elle est toute prête. Cela sera leur cadeau du Nouvel An. Décidément, les réclamations de nos sociétés nationales et de nos groupements de tout genre laissent nos gouvernants bien calmes. Aussi appayons-nous toutes ces réclamations comme nous le devrions? Les cas Laing met bien des gens de chez nous en piètre posture — à commencer par nos ministères.

— Il faut un bras à la justice, une force au droit, une protection à la vérité, un gardien armé de la paix. Louis Veillot

Le surplus de graisse ruinait sa santé

Perd 14 lbs. et va mieux

Les gros hommes et femmes souffrent de certains maux corporels, provenant de l'excès de graisse du système. En faisant disparaître cet excès, de la bonne façon, ils améliorent souvent leur santé — ce fut le cas pour cette femme:

"J'étais très grasse. Assez, que cela m'empêchait presque de respirer, surtout quand je m'agenouillais, pour certains travaux domestiques ou que je montais une colline. Il me fallait environ 20 minutes pour reprendre ma respiration. Mais tout cela est fini, grâce aux Sels Kruschen. J'ai maigri de 14 lbs. et je suis plus confortable. Je travaillai toute la journée sans me sentir fatiguée. Je me sens beaucoup mieux. Je suis content d'avoir fait disparaître cette graisse qui m'en regagnait continuellement tout en ruinant ma santé générale."

(Mlle) A. K. Kruschen contient six sels minéraux essentiels. Ces sels combattent la cause du mal, en aidant aux organes internes à fonctionner normalement — à expulser chaque jour, ces déchets et poisons qui, en se déposant, forment le tissu gras. Kruschen, contrairement aux autres laxatifs, n'agit pas seulement sur une seule partie du système. Ses effets tonifiants s'appliquent à tous les organes, glandes, nerfs et veines.

SAINT-JOVITE

Saint-Jovite, par le passé, a toujours été l'endroit idéal du sport, mais il le sera davantage encore cette année car un club de ski a été fondé afin que tous puissent prendre aux divertissements.

Le Club a dernièrement ouvert un total de 70 milles de "trails" dans les environs de Saint-Jovite et de la Montagne Tremblante, au sommet de laquelle une cabine a été construite pour le confort des membres du club. Aussi un saut de 75 pieds pour les skieurs a été élevé tout près du Gray Rocks Inn.

Dans quelque temps aura lieu l'ouverture du Club avec une soirée dansante dans un des chalets, avec l'orchestre de Adney Vincent.

Tous ceux qui désirent devenir membres de ce club seront les bienvenus.

Pour plus amples informations s'adresser au St. Jovite Ski Club, dont le bureau de direction est composé de MM. F. H. Wheeler, président, W. Pauly, capitaine, J. L. Bédard, secrétaire-trésorier, E. E. Shaw, président honoraire, H. S. Johannsen et F. J. Bridge, vice-présidents honoraires, L. Pinoteau, B. A. Doran, A. O. Seymour, vice-présidents.

NOUVELLES D'AUTREFOIS

Nous lisions dans "L'Avenir du Nord", à pareille époque,

IL Y A 30 ANS

— Double victoire libérale: Maison-neuve et Argenteuil.

— La situation parlementaire lui laissant des loisirs, M. Chamberlain va faire un long voyage d'étude dans l'Afrique du Sud.

— Une association libérale se fonde à Saint-Jérôme et compte déjà plus de cinquante membres.

— Décès, à Sainte-Anne des Plaines, de M. Damase Limoges qui fut le premier secrétaire-trésorier de la paroisse et, pendant plusieurs années, l'un des conseillers les plus influents.

— La ville est momentanément privée d'eau par suite d'un accident survenu à l'aqueduc.

IL Y A 25 ANS

— M. J. B. T. Caron, avocat d'Ottawa, succède à l'honorable sénateur

Beleart comme député fédéral de la ville d'Ottawa.

— M. Honoré Mercier, fils de feu Honoré Mercier, l'un des plus populaires patriotes qu'ait connus notre province, est élu député libéral du comté de Châteauguay.

— Annonce: "Cigarettes Derby 5c. Il s'en vend des millions annuellement!"

— Un enfant de 8 à 10 ans, fils de M. J.-D. Fournelle, s'enfonça dans la rivière, alors qu'il patinait. Il s'agrippa heureusement à la glace et fut tiré de sa dangereuse position par M. Gustave Villeneuve.

IL Y A 20 ANS

— Le docteur Woodrow Wilson, qui vient de succéder à M. Taft, est le vingt-septième président de la République des Etats-Unis.

— L'honorable M. Borden formule sa politique navale: il veut que le Canada fasse cadeau à l'Angleterre de \$35,000,000, pour construire des navires de guerre qui seront mis à la disposition du roi d'Angleterre.

— Décès de M. Abraham Hamelin, à l'âge de 92 ans, de Mlle R. Galipeau, fille d'Alexis, âgée de 20 ans, et de madame Robillard, née Georgiana Desjardins, à l'âge de 26 ans.

— M. Prosper Labelle, l'un des nos pionniers, est décédé à l'âge de 89 ans.

IL Y A 15 ANS

— M. l'abbé M.-A. Troité, enrê de Notre-Dame, succède à M. l'abbé Charles Lecoq et devient le 16ième supérieur de la compagnie de Saint-Sulpice, à Montréal.

— Le R. P. John Forbes, des Pères Blancs d'Afrique, devient co-adjuteur de Mgr Strether, archevêque de Mianza septentrional.

— Le total des souscriptions à l'emprunt national canadien s'élève à \$408,000,000.

— Décès de mesdames André Quesnelle, âgée de 75 ans, et Joseph Lefebvre (née Zoé Champagne), à l'âge de 74 ans.

IL Y A 10 ANS

— Dans la nuit du 1er au 2 décembre, la ville de Terrebonne a été en partie détruite par le feu. Le total des maisons brûlées est de 130 et le montant des assurances est inférieur à 20 pour cent des pertes que l'on estime à un million de dollars. Il y a 1200 personnes sans vêtements, sans abri, sans nourriture. La ville de Saint-Jérôme souscrit \$400, pour venir en aide aux sinistrés. Les citoyens souscrivent en outre \$500, en dons personnels.

— S. S. Pie XI vient de nommer Mgr F.-X. Ross, principal de l'école normale de Rimouski, premier évêque du nouveau diocèse de Gaspé.

— M. J.-B. Primeau, inspecteur d'écoles, donne une intéressante conférence pédagogique.

— Décès de M. Calixte Sigouin et de madame Emile Beauchemin.

IL Y A 5 ANS

— Décès de l'honorable Gustave Boyer, sénateur, autrefois député de Vaudreuil-Soulanges.

— La ville a été autorisée à emprunter \$51,000, aux fins d'agrandir et améliorer notre système d'aqueduc.

— On calcule qu'environ 300,000 arbustes sont coupés, chaque année, pour décorer nos habitations à l'époque de Noël.

— Le cerele Labelle vient de créer, à Saint-Jérôme, une pièce de notre jeune concitoyen Lionel Bertrand: "Jusqu'au bout!"

Un Véritable Aliment!

La Mélasse "BEMA" conserve toute la valeur nutritive du suc de la célèbre canne à sucre des Barbades — le sucre de canne le plus pur du monde!

Sa valeur est aussi grande que son goût est exquis. Elle est riche en fer pour nourrir le sang. Elle est riche en vitamines pour conserver la santé.

Pour les enfants il n'y a rien de mieux. Donnez-en souvent!

Votre Epicier l'a en Vente!



Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, No. 4643

COUR SUPERIEURE DAME BERNADETTE MARTIN, épouse commune en biens de Joseph Bertrand, huissier, de la ville de St-Jérôme, dans le district de Terrebonne

vs Ledit JOSEPH BERTRAND, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 19 novembre 1932. Saint-Jérôme, ce 19 novembre 1932. (Signé)

CAMILLE L. de MARTIGNY, Procureur de la demanderesse 2 f. 2-12-32

PRIS AU MOT

— Je vous ai entendu chanter dans votre chambre ce matin. — Oui, je chante pour tuer le temps. — Vous avez un bon fusil.

LA BAISSÉ

— Eh bien! est-ce que ça diminue au marché? — Oh! oui! les choux sont gros comme le poing, les carottes comme des radis roses. Seuls, les prix augmentent.

LA VENTE DU TIMBRE DE NOEL 1931

A AIDE A SECOURIE

LES FAMILLES DE TUBERCULEUX PAUVRES. ALIMENTATION: VIANDE, LAIT.

80 ENFANTS ONT ETE TRAITES CHEZ LES DENTISTES. 185 MORCEAUX DE LAYETTE ONT ETE DISTRIBUES.

LES ACTIVITES DE L'INFIRMIERE VISITEUSE DE JANVIER AU 12 NOVEMBRE 1932.

94 VISITES AUX TUBERCULEUX
12 VISITES DE MALADIES CONTAGIEUSES
163 VISITES D'HYGIENE GENERALE
68 VISITES D'HYGIENE SCOLAIRE
178 VISITES AUX PRE-SCOLAIRES
186 VISITES DE MATERNITE
1171 VISITES DE BEBES
79 CLINIQUES DE TUBERCULEUX
551 ASSISTANCE
41 CLINIQUES DE BEBES
1228 ASSISTANCE

— Aucune civilisation n'eut jamais un aussi grand besoin que la nôtre de mettre une limite à la liberté de men- — L'homme ne meurt pas il se tue. Dr Froissac ce qui signi- — J'ai été un homme, ce qui signi- Goethe

PACIFIQUE CANADIEN

HOCKEY — Ligue Professionnelle

Montréal "Maroons" vs "Les Canadiens"

au Forum, 17 Décembre, 8.30 p.m.

75¢ à Montréal

SAMEDI 17 DECEMBRE

Aller et retour de St-Jerome :: St-Janvier

ALLER — Samedi

Dép. St-Jérôme	8.22 a.m.	1.20, 4.56 p.m.
" St-Janvier	8.32 "	1.30, 5.05 "

Arr. Montréal,

Ave du Parc	9.15 "	2.13, 5.48 "
Viger	9.35 "	2.30, 6.05 "

RETOUR

Jusqu'au LUNDI SOIR, 19 décembre par tous les trains réguliers quittant Montréal, gare Viger.

Achetez vos billets dès maintenant.

Voitures de 1ère classe seulement. Aucun bagage enregistré. Enfants de 5 ans et au-dessous de 12 ans, moitié prix. Renseignements, billets, etc., des agents.

Garage Emile Giroux

Coin St-Georges et St-Sauveur St-Jérôme Tél. 181

Réparations générales

Pneus de toutes grandeurs

Soudure à l'oxygène

Représentant officiel pour les pièces de rechange General Motors

Assortiment complet de pièces électriques

Conditions: Comptant

PETITS GÂTEAUX AU CHOCOLAT

1/2 tasse shortening	2 c. à thé Poudre à
1 tasse sucre	Pâte "Magic"
2 oeufs	1/4 c. à thé sel
1/4 tasse lait	1/4 c. à thé soda
2 tasses farine à pâ-	1 c. à thé vanille
tisserie (ou 1 1/2	2 1/2 carrés choco-
tasse farine à pain)	lat non sucré et
	fondu

Blattiez le shortening en crème; ajoutez le sucre lentement, puis les jaunes d'oeufs bien battus. Tamisez les ingrédients secs ensemble et ajoutez au premier mélange en alternant avec le lait. Ajoutez la vanille et le chocolat fondu, puis incorporez les blancs d'oeufs battus ferme. Mettre en moules à muffins graissés et faites cuire à four modéré durant environ 25 minutes (375° F.). Couvrez de glace au chocolat.

Pourquoi sont fameux les Petits Gâteaux au Chocolat de Miss Lillian Loughton

"J'emploie toujours la Poudre à Pâte "Magic", dit Miss Lillian Loughton, diététiste du "Canadian Magazine".

"Mes succès en art culinaire doivent surtout être attribués à sa constante fraîcheur, à son uniformité et à sa qualité invariablement supérieure.

"Je prépare toujours mes recettes en vue de l'emploi de la "Magic", et je la recommande pour toutes les recettes exigeant de la Poudre à Pâte.

Ce témoignage élogieux de Miss Loughton confirme l'opinion des autres diététistes et experts en art culinaire du Dominion. La majorité d'entre eux se servent exclusivement de la "Magic" parce qu'elle assure des résultats invariablement meilleurs.

La "Magic" est aussi la préférée des ménagères canadiennes, et il s'en vend plus que de toutes les autres poudres à pâte mises ensemble.

LIVRE DE CUISINE GRATIS

Pour vos pâtisseries préparées à la maison, le nouveau Livre de Cuisine "Magic" vous suggère des douzaines d'appétissantes recettes. Demandez-le en écrivant à la Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ontario.

'TI PIT LE CHÉTIF

MA EDDY PRÉVOST

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

GERANTS DE DISTRICT DEMANDES — Pour Saint-Jérôme et pour Sainte-Agathe, pour une Compagnie Canadienne d'assurance-vie, avantageusement connue dans cette province. Contrat très attrayant. Ecrire à: Surintendant Provincial, Chambre 206, 600, Sainte-Catherine Ouest, Montréal.

Tél. Bureau 245 Rés. 173
Camille L. de Martigny
 AVOCAT — BARRISTER
 319, Rue LABELLE
 SAINT-JEROME, P. Qué.

VISITE DES ECOLES

— Le docteur Vézina, directeur de l'Unité Sanitaire du comté de Terrebonne, nous informe que son personnel a commencé la visite médicale des maisons d'enseignement et des écoles de notre ville. Cette inspection sera bientôt terminée. Un rapport officiel sera communiqué plus tard.

TIMBRES DE NOEL

— Qu'il orné une lettre ou un colis, qu'il soit collé à la portière d'un véhicule particulier ou public, peu importe: chaque timbre de Noël mis en circulation contribue à sauver un être humain.

C'est ce que chacun doit se rappeler à l'occasion des fêtes prochaines, car il ne faut pas oublier non plus les malheureux que guette la tuberculose. Mieux de la symbolique estampille, les envois postaux n'arrivent peut-être pas plus vite à destination; mais la mort, elle, a moins de chance de parvenir à son triste but.

L'IMMACULEE CONCEPTION

— La fête de l'Immaculée Conception a été célébrée, suivant l'usage en notre ville, avec beaucoup de piété. Un triduum, prêché par le R. P. Prével, l'a précédée. Les fidèles se sont rendus en foule à l'église, où toutes les cérémonies eurent un cachet de joie religieuse.

BANQUET-CAUSERIE

— Le 6 décembre, la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme a reçu M. R.-O. Swezey à un petit dîner qui lui fut offert à l'hôtel Lapointe. M. Swezey est le fondateur de la "Beauharnois Electric". M. Swezey donna une causerie intéressante.

A LA SAINT-VINCENT-DE-PAUL

— Suivant les règlements de la Société, la Conférence Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Jérôme a tenu son assemblée générale, le jeudi 8 décembre. Plusieurs membres y ont assisté sous la présidence de M. Jules-Edouard Prévost. Un nombre des invités se trouvaient M. le curé Geoffroy, le R. P. Prével, prédicateur, et MM. les vicaires de la paroisse.

Le matin, suivant la coutume, une messe fut célébrée à l'intention des membres de la Conférence. M. l'abbé Desjardins, leur aumônier, officia. Le R. P. Prével fit le sermon de circonstance. M. E. Richer chanta deux pièces de musique sacrée, accompagné par M. Chs.-Ed. Marchand.

Un compte-rendu élaboré des activités de la Saint-Vincent-de-Paul sera donné plus tard. Les accomplissements de nos diverses œuvres de charité y seront énumérés, car, chez nous, la Saint-Vincent-de-Paul est le centre d'où rayonne ou vers lequel converge, d'une manière générale, ce que l'on peut appeler d'un mot: l'aide aux miséreux.

HOCKEY AU COLLEGE

— Dimanche dernier, le club de hockey du collège a remporté sa deuxième victoire en battant le "Regent" par 5 points contre 1.

Jeudi le Collège infligea une sanglante défaite au "Regent" par un résultat de 9 à 0.

Dimanche prochain, le Collège recevra l'équipe des "Pastilles Valda", composée, dit-on, de très bons joueurs, ce qui promet une jointe fort intéressante. Les amateurs ne manqueront pas de se rendre en foule afin d'applaudir les jeunes du Collège.

LE CONTROLEUR DES WAGONS-LITS

Mardi, le 13 décembre 1932

— Le Contrôleur des Wagons-Lits que le Petit Théâtre va donner au théâtre Rex, le 13 décembre, connaît

MESSAGE DU PERE NOEL. AUX ENFANTS DE SAINT-JEROME

Chez José, Saint-Jérôme
 350, rue Labelle
 Mes Chers Petits Enfants,
 Vu le bon accueil de l'an dernier à Saint-Jérôme, vu l'amabilité et la gentillesse de vous tous, je serais bien ingrat de n'y pas retourner cette année.

Présentement je suis bien occupé dans les grands magasins de Montréal. Soyez bien dociles, écoutez bien votre père et votre mère si vous voulez de beaux cadeaux pour Noël.

Ecrivez-moi immédiatement disant ce que vous désirez. Adressez vos lettres ainsi: Père Noël, au sein de José Saint-Jérôme. Je vous dirai dans un prochain message quel jour je serai parmi vous.

Bonjour
 PERE NOEL

ASSURANCES GENERALES

Feu, Vie, Automobiles, Accidents, Maladie, &c.
21 ANS D'EXPERIENCE
 Service de tout premier ordre
 Nos prix sont excessivement bas et vos réclamations toujours payées promptement.

J. T. CLEMENT

Gérant de District | District Manager
 Courtier en Assurances | Insurance Broker
178, ave Parent (Tél. 171) Saint-Jérôme

(Suite de la première page)

Et ni M. Bennett, ni M. Rhodes ne doivent vouloir tenter de nous conduire à cette issue. Ils n'y réussiraient pas. L'on ne peut que s'étonner de ce que nos ministres ne se soient pas, dès août dernier, avisés de ce qui se préparait. Il est vrai que l'un était à Genève, qu'un autre faisait ses malles pour Madrid et que le troisième avait en tête de bien lourds soucis de politique intérieure.

Georges PELLETIER

MELI-MELO

LE SOCIALISME NE DOIT PAS TRIOMPHER AU PAYS

"Il faut éradiquer d'en venir au socialisme et faire cesser la non-concurrence dans l'industrie", déclarait samedi M. W.-H. Moore, député d'Ontario aux Communes et ancien président de la Commission du tarif. "Il faut que l'Etat voie à ce que les producteurs soient honnêtes, dévoués à l'intérêt général sans cependant oublier leur propre intérêt particulier. C'est le devoir de chacun d'empêcher le socialisme de triompher, et pour cela il n'est que de corriger les erreurs du système capitaliste actuel, chose facile si les hommes de bonne volonté se mettent à la tâche". Posant en principe que le libéralisme est la doctrine de la liberté, c'est parce que nous sommes partisans de la liberté", ajoutait-il, "que nous voulons un Empire britannique libre, que nous voulons un Canada autonome dans l'Empire, et que dans l'Ontario la minorité puisse parler sa langue maternelle".

UN PORTRAIT DE

P.-D. ROOSEVELT

Henri de Kérilis, rédacteur à "l'Echo de Paris", qui a suivi la campagne présidentielle aux Etats-Unis, trace ce portrait du vainqueur.

Je l'ai vu sur l'estrade dominant une assemblée de vingt mille personnes. Je l'ai revu chez lui, dans le petit salon intime de sa demeure d'Albany, où il m'a aimablement reçu en compagnie de notre ami Philippe Barthes. L'homme dégage une sympathie réelle. Il a cette distinction, si rare en Amérique, du grand seigneur d'autrefois, des manières aimables, accueillantes, simples. Le regard doux, prenant, mobile, exprime à la fois la honnêteté et l'autorité, quoique la campagne semble cacher une tendance d'esprit incertaine, vacillante, faible.

Par contre, son courage physique est légendaire. Privé de l'usage des jambes, il lutte contre le mal avec une énergie désespérée, nageant chaque matin, faisant de l'auto et même — comment fait-il ? — montant à cheval.

Sa carrière, il est vrai, ne présente pas les traits mouvementés de celle de son adversaire. Loin d'être cousin de Théodore Roosevelt, il est né en 1882 dans la pittoresque propriété familiale de James Roosevelt son père, sur les bords de la Hudson, dans le cadre légendaire où les premiers pionniers combattirent les Indiens. Il fit ses études à la fameuse Faculté de Harvard. Comme pour tous les Américains bien nés, sa jeunesse fut coupée par de beaux voyages, surtout en Allemagne et en France. Puis son nom, sa fortune, ses goûts et plus encore, dit-on, l'influence de sa femme, l'ont jeté dans la politique où, comme sénateur de l'Etat de New-York, puis comme sous-secrétaire d'Etat de la marine, avec le président Wilson dont il était l'ami, il acquit sa grande notoriété. En 1928, quand un Alfred Smith, gouverneur de l'Etat de New-York, laissa la place libre pour tenter d'enlever la présidence de la République, il brigua sa succession et fut élu. C'est de là qu'à son tour il vint à la Maison Blanche.

Vient de paraître
 "A LA HACHE"
 Par ADOLPHE NANTEL.

Voici enfin une œuvre canadienne qui peut rivaliser sans pâlir avec les ouvrages des écrivains français qui sont venus puiser leur inspiration au Canada et qui ont connu en France un si brillant succès. Louis Hémond a écrit l'épopée du colon québécois, Constantin-Weyer a chanté l'Ouest canadien, mais la gloire d'avoir découvert nos bûcherons, nos hommes de chantier, avec leur pittoresque, leur force, leur attrait, restera attachée au nom d'Adolphe Nantel, dont le volume "A la Hache" vient de paraître aux Editions Albert Lévêque.

L'auteur, qui a partagé durant six années, au Lac Clair et autres régions du nord, l'existence des gens

RODRIGUE BELANGER

ASSURANCES GENERALES
 Feu, Vie, Accidents et Maladie,
 Automobile, Plate Glass
 Représentant Yorkshire
 Téléphone 60-J
 109, ST-GEORGES ST-JEROME

PETITES ANNONCES

Tarif: 50c. par insertion; \$1.00 pour 3 insertions.
 Strictement payable d'avance
 N.B. — Les petites annonces que nous recevons par téléphone ne seront pas publiées.

COURS PRIVES A DOMICILE. — Professeur d'expérience donnera cours privés. Prix modérés. S'adresser à L'AVENIR du Nord.

MAGASIN DE COUPONS. — Mme J. Therrien annonce au public, qu'elle a ouvert un magasin de coupons, à son domicile, 36 rue Saint-Georges. Une visite est sollicitée.

1 r. 9-12-32
 CUISINIÈRE DEMANDEE. Références exigées. S'adresser à 324, rue Saint-Georges. Tél. 375-W.
 Alt. Ins. 9-12-32

DR CHARLES MATHIEU
 Spécialiste des maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Médecin de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Consultations:
 Mercredi de 7 à 9 heures p.m. et Samedi de 10 à 5 heures p.m.
 Bureau
 320, St-Georges Tél. 495 St-Jérôme

GARAGE GIROUX
 E. GIROUX, Prop.
 Réparations Générales
 General Repairs
 SAINTE-MARGUERITE, P. Qué.

A. COURCELLE
 ELECTRICIEN
 Ouvrage général. — Spécialité: Réparations de Radios.
 30, ST-VINCENT STE-AGATHE

CLAUDE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

CLAUSE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

CLAUSE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

CLAUSE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

CLAUSE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

CLAUSE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

CLAUSE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

CLAUSE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

CLAUSE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

CLAUSE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

CLAUSE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

CLAUSE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

CLAUSE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

CLAUSE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

CLAUSE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

CLAUSE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

CLAUSE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

CLAUSE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

CLAUSE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

CLAUSE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

CLAUSE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

CLAUSE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

CLAUSE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

CLAUSE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

Cartes professionnelles

Charette & Labelle

Comptables — Syndics de Faillite
 Edifice "La Sauvagerie"
 Chambre 41
 152, N.-Dame Est (Montréal)
 Tél. HARBOR 4373

Raymond Raymond

Avocat et Procureur
 349, LABELLE, ST-JEROME
 Samedi et dimanche à Sainte-Agathe

LEOPOLD NANTEL

AVOCAT — PROCUREUR
 SAINT-JEROME, Co. de Terrebonne.
 Bureau ouvert tous les soirs
 Avocat conseil:
 Hon. W.-B. NANTEL, C.R.

Dr Charles Contant

Chirurgien-Dentiste
 En haut du Woolworth
 299, rue Saint-Georges
 Saint-Jérôme

ARMAND BRIEN

NOTAIRE
 32, Avenue Legault
 Saint-Jérôme
 Tél. 337

C. A. LORRAIN & FILS

ASSURANCES GENERALES BUREAU existant à St-Jérôme depuis 32 ans
 Vendeurs autorisés des Autos DODGE Bros.
 312, rue St-Georges Tél. 58 St-Jérôme, Qué.

ARTHUR MICHAUD & FILS

ENRG.
 SAINT-JEROME, Qué.
 ASSURANCES
 Feu, vie, accidents et maladies, automobiles.
 COMPTABILITE COLLECTIONS

HUILE A CHAUFFAGE

GARAGE GRANGER
 261, St-Georges Tél. 513 St-Jérôme

DIANA TEA ROOM

Edifice LEONARD AU-DESSUS DE "L'AVENIR DU NORD."
 REPAS A TOUTE HEURE
 HUITRES fraîches, 40c la chopine ou \$2.50 le gallon
 419 Livraison à domicile Restaurant le plus Moderne de Saint-Jérôme

Dr GUY LEFORT

Chirurgien Dentiste
 Travail sans douleur STE-AGATHE DES MONTS

POUR VOS IMPRIMÉS

ETATS DE COMPTES
 CARTES D'AFFAIRES
 CARTES DE NOEL
 FACTURES
 PROGRAMMES
 CIRCULAIRES
 LETTRES
 CARTES DE VISITES
 ENVELOPPES
 FAIRE-PART
 BROCHURES
 CARTES MORTUAIRES
 Etc., Etc.

Nous mettons à votre service un outillage moderne et un personnel compétent.

Prix modérés. Service rapide. Satisfaction assurée.

Imprimerie de L'Avenir du Nord

316, rue St-Georges Tél. 344 St-Jérôme

EUCLIDE ROY L.L.L.

Licencié en droit
 AVOCAT
 Bureau ouvert tous les soirs
 439, St-Georges Tél. 466
 Saint-Jérôme, Co. Terrebonne

Il raconte la vie et les occupations, parle des bûcherons en des pages fortement senties, vigoureusement écrites, où l'on sent continuellement l'atmosphère de la nature canadienne.

Le livre est imprégné d'une couleur locale savoureuse et vraie, tant sont bien saisis les caractères des héros minuscules au chantier, n'ont été également observés les paysages et les scènes typiques de la forêt.

Les descriptions d'un feu de forêt, d'une chasse à l'original, de la messe d'Action Canadienne-française, l'été, lées par aucun écrivain canadien et comptent parmi les plus belles de notre littérature. C'est écrit par un écrivain de race, que l'inspiration a obtenu durant plus de deux cent cinquante pages où coule la plus pure sève du terroir.

L'ouvrage se présente sous une couverture originale et artistique, enrichie d'un dessin inédit de l'artiste J.-Arthur Lemay. Il est en vente, au prix de \$1.00 l'unité, à la Librairie d'Action Canadienne-française, 116, 735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

LAROUSSE MENSUEL
 Sommaire du No 309 — Novembre
 Souvenirs de Charles Benoist, par J. Claude Barjod. — Epreuve diabolique, par M. Jean Hesse. — Marie-Maurice de Féruard, par M. Jean Monval. — Les Carnets de Galien, par M. Pierre Ibois. — La lumière invisible, par M. Eld. de Geoffroy. — Napoléon, par M. Norbert Dufourcq. — Pick-up (une invention française), par M. Jean Hesse. — Domaine de Secaux, par M. Robert Aulan. — Adolphe Thiers, par M. Norbert Dufourcq. — Le mois littéraire scientifique, historique et juridique, cinématographique, théâtral, musical et artistique. 43 gravures, 1 carte et 1 plan. Mots croisés. Le numéro, 4 fr., chez tous les libraires et Librairie Larousse, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris (6e).

THEATRE REX

Jeudi, vendredi et samedi: Marlene Dietrich, Herbert Marshall dans "Blonde Venus" — Cartoon, News, Comédie.
 Dimanche et lundi: Lily Damita dans "Soyons Gais (Français)" — News, Cartoon, Comédie.
 Mardi: Le Petit Théâtre dans "Contrôle des Wagons-Lits".
 Mercredi et jeudi: James Gagney, Marian Nixon dans "Winner Take All" — Comédie, News, Cartoon.

Magasin Indépendant Victoria

O. Massé Frères
 BOUCHERS et EPICIERS
 Sainte-Agathe des Monts

Au comptant seulement

GRAISSE PURE en 20 lbs 2.09
 Pour 10c
 GRAISSE en bloc de 1 lb. 10c
 Pour 10c
 SUCRE GRANULE 100 lbs 4.69
 Pour 10c
 SUCRE GRANULE 10 lbs. 48c
 Pour 10c
 FEVES AU LARD Clark 25c
 2 pour 15c
 POIS Victoria No. 2 15c
 Pour 10c
 POIS Victoria No. 3 25c
 Pour 10c
 POIS Victoria No. 4 10c
 Pour 10c
 SAVON BARSALOU 35c
 10 pour 29c
 SAVON DOLLARD 29c
 10 pour 29c

CAFÉ Café: frais moulu 29c
 Pour 10c
 CAFÉ Princesse frais moulu 39c
 Pour 10c
 CAFÉ Victoria 49c
 Pour 10c
 THE VERT ou NOIR 99c
 3 lbs pour 10c
 CHOCOLAT assorti en boîtes de 4 lbs 59c
 Pour 10c
 BONBONS assortis 25c
 2 pour 10c
 DATES loose 25c
 3 pour 10c

Assortiment de BOEUF DE L'OUEST et JEUNE LARD GRAS très bon marché.

FOURNAISES A VENDRE

Excellente occasion de se procurer à très bon marché des fournaises en parfait ordre, tuyaux, etc. S'adresser à L'AVENIR DU NORD, rue Saint-Georges (édifice Léonard)